

Bonne Année à tous nos lecteurs et annonceurs

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. Membre de l'Association des hebdomadaires canadiens-français et de la C.W.N.A. Pour tous renseignements, tél. 576, Matane.

LA VOIX

DE MATANE

10ième ANNEE

LA VOIX DE MATANE, Rimouski, 29 décembre 1955

NUMERO 26

PAGEANT DES MIEUX REUSSIS A ST-JEROME DE MATANE

Les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de St-Jérôme de Matane ont terminé en beauté leurs activités pour 1955 en présentant à leur réunion du mois un grand pageant intitulé "Les Enfances de Jésus". Ce fut un véritable succès dans l'interprétation, la beauté des décors et le beau chant. Cette soirée, sous la direction de Mme Roméo Savard, présidente, illustrait les cinq mystères joyeux du Rosaire et plongeait son auditoire dans le véritable esprit des fêtes. D'abord ce fut le mot de bienvenue par madame la Présidente, puis la prière de monsieur l'Aumônier, suivie du premier tableau, L'Annonciation. La chorale du couvent St-Antoine interpréta "L'Ave Maria" de Rosewig. Pour faire les joints entre chaque tableau, un vieillard Oliva Poitras, annonceur é CKBL) racontait à deux enfants (Ginette Simard et Donald Simard) Paul et Sylvie les faits historiques vécus il y a deux mille ans et représentés dans chaque tableau. Le deuxième tableau fut la "Visitation". La chorale précédente interpréta "Magnificat". Puis ce fut "la naissance de Notre-Seigneur". La chorale des hommes interpréta "O Sainte Nuit" avec, comme soliste, Lucille Coulombe, et celle du couvent St-Antoine, "Les Anges dans nos campagnes". En guise d'intermède, M. David-Omer Huppell, de Rimouski, adressa la parole et parla des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Il fut très apprécié de son auditoire. Puis M. le chanoine Desrosiers parla à son tour, encourageant ces valeureux apôtres à toujours continuer avec persévérance leur belle oeuvre qui sème partout le bonheur. Ce fut ensuite le 4e tableau, "La Présentation de Jésus au Temple". La chorale des hommes interpréta cette fois le psaume "Nunc dimittis" et puis ce fut le "Recouvrement de Jésus au temple" et le psaume "Quid retribuam Domino" par la même chorale. Enfin la chorale du couvent Saint-Antoine clôtura cette soirée par le beau cantique "Jésus-Enfant". Les interprètes des personnages des tableaux étaient les suivants: St-Joseph: Valmont Côté; Marie: Clémence Harrison; Archange Gabriel: Louise St-Louis; un autre ange: Thérèse Normand; l'Enfant-Jésus: Ginette Gauthier; Ste-Elisabeth: Jocelyne Harrison; la prophétesse Anne: Micheline Thibault; le vieillard Siméon: Ronald Desjardins; deux docteurs de la loi: Victor Desjardins, Emilien Gagné. Ces personnages étaient doublés au micro par Mlles Lucille Coulombe, Mona Fortin, Gaby Canuel, M. Lucien Marmen et M. le vicar Hallé. La chorale des hommes était dirigée par Jean-Yves Desrosiers et celle du couvent St-Antoine par la Révérende Mère Sainte-Angélique. Au piano, Mlle Danielle Coulombe. Cette soirée fut très bien réussie et le caractère religieux de la pré-

sentation lui donnait un cachet tout à fait particulier. Les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc ont organisé la cérémonie de bénédiction de tous les enfants de la paroisse à l'église St-Jérôme pour le dimanche 8 janvier, à deux heures. A cette occasion, ils distribueront des bonbons. Invitation à tous les parents de St-Jérôme d'amener leurs enfants à l'église pour cette touchante cérémonie.

Congé des Fêtes

Afin de permettre à nos employés de prendre quelques jours de vacances à cette période de l'année, notre journal ne sera pas publié la semaine prochaine. La prochaine édition paraîtra le jeudi 12 janvier.

LA DIRECTION

Grave accident à une fillette

Le 28 décembre, vers 3 heures p.m., la petite Raymonde Fillion, 9 ans, enfant de M. et Mme Raoul Fillion, de l'avenue D'Amours, à Matane, a été victime d'un grave accident alors qu'elle glissait dans la côte Hildebert Lapiere, au Grand-Détour.

L'enfant fut frappée par les roues d'un camion de Harrison Transport qui passait et qui ne put l'éviter. Blessée d'une fracture à la tête, elle fut transportée à l'hôpital St-Rédempteur et son état est considéré comme critique.

Fiançailles à la Noël

— Mlle Lise Pelletier, fille de M. et Mme Henri Pelletier, à M. Jean-Denis Lévesque, fils de M. et Mme Roch Lévesque.

— Mlle Jovette Harrison, fille de Mme Alphée Harrison et de M. Harrison, décédé, à M. Bertrand Desgagné, fils de M. et Mme Ludger Desgagné.

— Mlle Ginette Dugas, fille de M. et Mme Edouard Dugas, à M. Léo Desrosiers, fils de M. et Mme Albert Desrosiers.

— Mlle Liette Thibault, fille de M. et Mme Robert Thibault, à M. Marc Michaud, de Québec.

— Mlle Marie-Paule McDonald, fille de M. et Mme Léo McDonald, à M. Arthur St-Louis, fils de M. et Mme Philippe St-Louis, décédés.

— Mlle Ghislaine Deroy, fille de M. et Mme Charles Deroy, à M. Julien Sirois, fils de M. et Mme Léon Sirois.

— Mlle Jeannine Giroux, fille de M. et Mme Henri Giroux, à M. Delphis Bélanger, fils de M. et Mme Christophe Bélanger.

— Mlle Georgette Lavoie, fille de M. Georges Lavoie et de Mme Lavoie, décédée, à M. Georges Chouinard, fils de M. et Mme Christophe Simard, de Pentecôte.

— Mlle Clémence Philibert, fille de Mme Octave Philibert et de M. Philibert, décédé, à M. Jean-Yves Lebouillier, fils de M. et Mme Charles Rioux.

— Mlle Louise Forbes, fille de M. et Mme Louis-Charles Forbes, à M. Louis Vallée, fils de M. et Mme J.-A. Vallée, de Ste-Anne-des-Monts.

— Mlle Claire Forbes, fille de M. et Mme Jimmy Forbes, à M. Guy Thibault, fils de M. et Mme Léandre Thibault.

— Mlle Gisèle Dionne, fille de M. et Mme Edouard Dionne, à M. Roger Grondin, fils de M. et Mme Willie Grondin, de Mégantic.

— Mlle Micheline St-Pierre, fille de M. et Mme Ls-Philippe St-Pierre, à M. Rodrigue Gagnon, fils de M. et Mme Lucien Gagnon.

— Mlle Thérèse Talon, fille de M. et Mme Léo Talon, à M. Maurice Goussard, fils de M. et Mme Lucien Goussard, de Montréal.

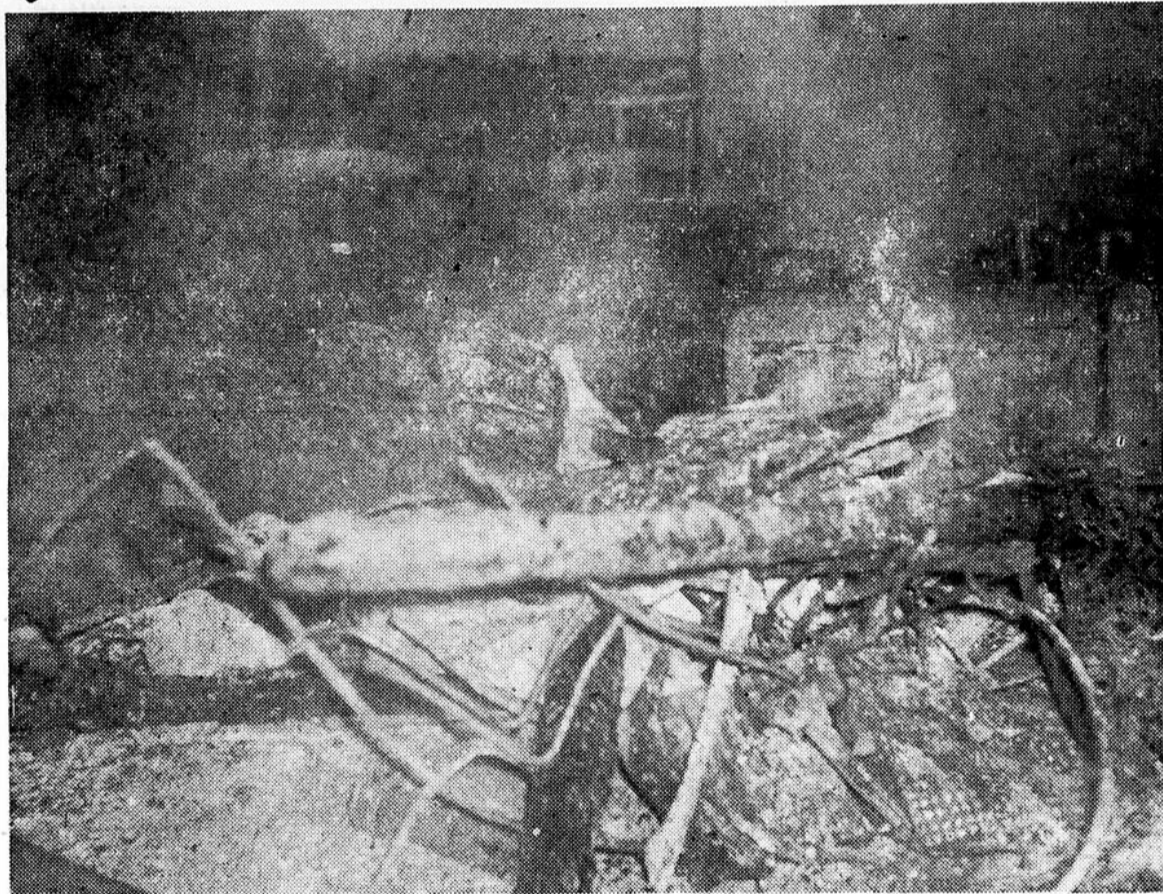
Départ

M. Claude Béland vient de quitter CKBL pour retourner dans sa famille après quelques mois en notre ville; il était opérateur saxophoniste et guitariste avec l'orchestre de CKBL. Nous lui souhaitons tous le succès qu'il mérite dans la Vieille Capitale.

NON RESPONSABLE

M. Albert Boucher, de Mont-Albert, a été exonéré de tous blâmes à l'enquête du coroner tenue à la suite de la mort accidentelle de Denis St-Laurent. C'est par erreur que nous avons annoncé, en page 9, qu'il était responsable.

QUATRE MORTS A STE-ANGELE



LES RUINES DE L'HOTEL THIBAUT

Un amas de débris, voilà tout ce qui restait, au matin du mardi 27 décembre, après l'incendie qui a détruit l'Hôtel Thibault, de Ste-Angèle, causant la mort de quatre personnes. (Photo M. L. Pelletier)

Mme Roland Morissette perd son époux, son seul enfant et sa mère dans l'incendie de l'hôtel Thibault, à Ste-Angèle — 3 personnes blessées

LA PROPRIETE DE M. J.-C. DUFOR REDUITE EN CENDRE — AUTRES MAISONS EVACUEES.

Quatre pertes de vie et trois blessés, tel est le tragique bilan de l'incendie qui a détruit de fond en comble l'hôtel Thibault, au village de Ste-Angèle de Mérici, le mardi 27 décembre, à bonne heure le matin.

Les victimes sont le propriétaire de l'établissement, M. Roland Mo-

rissette, 33 ans, qui a succombé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski vers 4 heures p.m., le même jour; sa belle-mère, Mme Jean Thibault, 75 ans; sa belle-fille, Bella Normand, 10 ans, et une jeune employée de l'hôtel, Mlle Simone Pelletier, 22 ans, fille de Mme Vve Albert Pelletier, de Ste-Angèle. Les cadavres calcinés des trois

derniers ont été trouvés dans les ruines fumantes de cet hôtel de 15 chambres.

Les blessés sont M. Cyprien Caron, de Ste-Jeanne d'Arc, un pensionnaire âgé de 48 ans, qui a reçu de graves brûlures et est hospitalisé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski; M. J.-A. Rouleau, célibataire d'une cinquantaine d'années, qui pensionnait également à l'hôtel Thibault. Une autre employée de l'hôtel, Mlle Isabelle Pelletier, a réussi à sortir à peu près intacte de l'établissement en flammes.

Le feu se serait déclaré à 3 heures, mardi matin, apparemment causé par une explosion de nature inconnue, dans la cave. En quelques secondes, tous les corridors (Suite à la page 6)

MATANE AURA-T-IL SON CENTRE D'ACHATS ?

L'ÉPAVE

GENIE — De quoi c'est qu'y a ma p'tite fille donc ?

MARIE — Est-ce qu'il vous a parlé de moi, Mathilde ?

MATHILDE — Ben... (gênée)

GENIE — Vous pouvez parler, Mathilde, j'viens de comprendre drès là qu'y a rien à faire... Nicolas est jamais parti de par icitte pour Marie...

MATHILDE — Ben, si vous voulez que je l'dise à Marie... j'm'en va parler...

MARIE — Qu'est-ce qu'il a dit, Mathilde ?

MATHILDE — D'abord y m'a demandé si t'étais v'nue... y pensait des fois que t'aurais pu être au presbytère...

MARIE — Mais je ne pouvais pas prévoir ça... Mathilde... vous lui avez dit je suppose !

MATHILDE — Oui, oui, y a ben compris ça... pis y m'a dit de même... Mathilde, tu dirais à Marie...

MARIE — Quoi... quoi... ?

MATHILDE — Tu dirais à Marie que j'veux guérir pour elle... C'est de même qu'y a dit ça... pas plus que ça ni moins... c'est toute...

MARIE — Merci, Mathilde... C'est suffisant pour tout comprendre... il n'avait pas besoin d'ajouter autre chose... Est-ce qu'il doit rappeler ?

MATHILDE — Ben j'pense pas, tu comprends, ça coûte pas mal cher de téléphoner icitte surtout de l'hôpital de même... moé j'connais pas ça... mais ça doit être ben loin d'icitte...

GENIE — Moé ça m'fait rien mais vous feriez mieux de changer de sujet... parce que ton père va arriver bientôt ma p'tite fille pis tu sais comment c'est qu'il est quand il se fâche...

MARIE — T'as raison, maman... Voulez-vous rentrer un p'tit peu, Mathilde... c'est vrai que ça commence à être pas mal cru dehors...

MATHILDE — J'entrerais ben manque oui, parce que j'veux pas r'partir sans avoir vu tes p'tits chats...

GENIE — C'est vrai, pis vous qu'y aimez tant ça des p'tits chats, j'vous dis qu'y sont beaux pas pour rire... y en a huit... Passez donc, Mathilde... Allume donc la lumière du salon, Marie, y fait noir sans bon sens...

MATHILDE — Laissez donc faire, Mame Simard... on va passer dans la cuisine... J'suis pas d'la si grande visite... après toute...

GENIE — Non, non... passez au salon... ça l'arrive pas assez souvent qu'on a d'la visite vous allez ben prendre un p'tit bonbon... C'est encore Marie qu'y a faite ça !

MATHILDE — Merci ben, Mame Simard... Savez-vous que j'suis pas v'nue icitte depuis que vous avez changé votre salon de place.

GENIE — Ben ça adonne mieux de même; Jos. aime mieux ça... pis c'est pas mal plus grand que l'autre côté, quand Marie fait des assemblées de son cercle y ont plus de place comme de raison...

MATHILDE — En parlant de cercle, ça m'fait penser que ça va ben être la fête de M. le Curé dans queque jours...

GENIE — C'est vrai, c'est é la fin de mai... pis ça va être encore ben beau c't'année... J'pense qu'y ont pas mal ramassé... Marie parlait de ça l'autre jour... ça va y faire un beau cadeau...

MATHILDE — Ça va être encore pour ses pauvres, comme d'habitude... Y garde rien pour lui... Si j'vous disais que ça fait pas moins que trois mois qu'y doit s'acheter une autre soutane pour le dimanche... Ben y trouve toujours une raison de mettre l'argent ailleurs. Quand c'est pas dans une famille pauvre, y envoie ça aux missions.

GENIE — Des curés de même, Mathilde, c'est ce qui nous fait comprendre qu'on devrait s'aimer un peu plus sur la terre...

MATHILDE — Vous avez ben raison... De quoi c'est qu'à fait Marie donc j'espère que j'y ai pas faite peur en rentrant dans l'salon...

GENIE — Vous savez ben que non; mais vous avez parlé des p'tits chats... elle doit être allée les chercher...

MATHILDE — J'ara pas voulu donner tant de trouble... j's'rais ben r'venue une autre fois si j'avais su ça... Y faut qu'elle aille dans la cave, j'suppose ?

GENIE — Non... Jos. les a mis dans la r'mise depuis hier... à c't'heure qu'y fait plus frette y sont ben vous comprenez...

MATHILDE — C'est ben sûr... GENIE — Pendant que Marie est pas icitte, Mathilde, j'voudrais ben vous d'mander queque chose.

MATHILDE — De quoi c'est qu'y a donc, Mame Simard...

GENIE — J'pense que c'est p't'être ben de notre faute si Nicolas a pogné ça c'te plurisie là...

MATHILDE — Mais comment ça, Mame Simard... ovus savez ben que c'est pas de votre faute... Je l'connais assez... y a du aller travailler avec rien sur l'dos comme d'habitude, pis y ara pogné du frette dans l'bois... après toute c'est ça qu'y nous a dit au téléphone...

GENIE — Mais j'pense à in autre affaire... Vous allez voir... MATHILDE — Contez moé ça... GENIE — Ben, v'la de quoi c'est que j'veux vous dire... Queque jours après qu'y a été parti de par icitte... Nicolas a écrit une lettre à Jos. pour y d'mander si des fois y pourrait pas y envoyer son vieux linge de chantier parce que lui y avait pas grand chose à s'mettre sur l'dos... Moé j'ai d'mandé à Jos. de y envoyer ça mais y a pas voulu comme de raison vu qu'y l'haisait tant... Parlez pas de ça, Mathilde, c'est rien qu'entre vous pis moé... Vous comprenez, j'voudrais pas que Jos sache que j'vous ai dit ça...

MATHILDE — Ca m'surprend que Nicolas aye écrit à M. Simard, mais vu que vous l'dites, c'est ben sûr que c'est vrai... Pis comme ça y a pas voulu lui donner son vieux linge de chantier ?

GENIE — Non, mathilde... J'ai toute asseyé pour y faire changer d'idée... mais ça servi à rien. Y est pas pire que les autres du village, vous savez, mais j'pense qu'il l'haïra ben toujours, Nicolas...

MATHILDE — L'avez-vous vue, vous, la lettre de Nicolas à M. Simard ?

GENIE — Vous savez ben que non, voyons; y était pas pour rentrer ça icitte dans la maison... Y l'a déchirée pis y l'a brûlée dans l'poêle de la cuisine... Marie sait rien de ça, non plus... Parlez-en pas, hein...

MATHILDE — Non, Mame Simard, j'dirai rien, ayez pas peur; mais voyez vous de quoi c'est que ça peut faire la haine... J'ai ben prié l'Bon Dieu de faire oublier ça... asteure qu'y est parti de par icitte ça p't'être ben changer pis quand y r'viendra si jamais ça l'arrive j'espère qu'y pourra vivre comme du monde avec toute nous autres... Quand j'pense à c'te pauvre Lisa, sa mère... si a c'était pas noyée aussi, on sait jamais, ça se s'rait sûrement arrangé autrement que ça...

GENIE — Pis Ti-Phil Auger, lui, vous en parlez pas de c't là ? L'visage à deux faces... pourquoi faire qui l'a laissée d'même c'te pauvre p'tite fille ? Y est aussi ben de jamais r'venir par icitte parce que c'est sûr qu'y en a qui vont y parler dans la face...

MATHILDE — On sait ben, y a été ben plus coupable que Lisa, mais qu'est-ce que vous voulez qu'on y fasse; un homme ça l'a toujours les pieds blancs dans ces affaires là...

GENIE — Dire que ça l'avait l'air d'un si bon garçon... On

l'voyait à messe toué dimanches avec Lisa... mes amis qu'y avait rien de plus beau... Y disait à tout l'monde qu'y allait la marier sa Lisa, la plus belle fille du village. C'est ben pour dire comment c'est que ça r'tourne des fois, hein ?

MATHILDE — Y a ben des affaires que j'ai jamais comprises là-dedans, moé, Mame Simard... On finira ben par savoir queque chose plus tard, vous assurez me l'dire... Là j'peux pas parler, mais laissez faire... (on entend ouvrir la porte d'en arrière).

MARIE — (elle crie très fort) Maman... (elle est très fâchée) Maman, viens ici...

GENIE — Mon Dieu Seigneur, mais qu'est-ce qu'y a là donc... dites-moé pas qu'elle a pas trouvé ses petits chats... Mais qu'est-ce que t'as à crier de même donc ma p'tite fille...

MARIE — Maman... qu'est-ce que c'est que ça ?

GENIE — Mais je l'sais pas, Marie, ça m'a l'air d'être du papier... pourquoi faire que tu me d'mandes ça...

MARIE — (elle est fâchée) Oui, maman, c'est du papier et sais-tu qu'est-ce que c'est ?

GENIE — Comment c'est que tu veux que je l'sache, ma p'tite fille ? Y est toute sali pis on dirait qu'y a été mouillé... Le sais-tu, toé...

MARIE — Oui, je l'sais, maman... et tu vas l'savoir... c'est un bout de lettre que Nicolas m'avait écrite... J'sais pas qui est-ce qui l'a eue, pa r'exemple, mais cette lettre était à moi. C'est tout c'que j'ai pu trouver mais j'saurai bien qui a fait ça...

On imagine un peu la scène qui s'est déroulée chez les Simard après l'arrivée de Jos. lundi soir... Marie, quoique respectueuse et réservée en tout n'a pas mâché ses mots à son père et celui-ci devant le fait accompli fut obligé d'avouer son impardonnable indiscret et à sa femme et à Marie... Aujourd'hui, on semble avoir oublié cette scène et nous retrouvons Jos. et sa femme dans la cuisine...

Jos. est à lire son journal et Génie travaille à la nappe d'autel que Marie va offrir à M. le curé à l'occasion de sa fête...

GENIE — Aye, Jos., tu pourrais pas me parler un p'tit brin ?

JOS. — Hein ? De quoi c'est que tu dis, Génie ?

GENIE — Ben, j'te d'mande si tu pourrais pas me dire queque mots des fois... Ca fait ben une heure que t'as l'nez dans la gazette pis tu parles pas.

JOS. — Ecoute, Génie, j'peux pas lire le Soleil pis placotter en même temps... j'suis pas une femme, moé...

GENIE — Cesse donc tes farces plates, Jos. Simard, pis parle donc comme du monde... Marie a-t-y dit queque chose quand t'es allé la r'conduire... à midi ?

JOS. — Non, rien de spécial... Pourquoi faire que tu me d'mandes ça ?

GENIE — (elle se fâche) Jos. Simard, met ta gazette à terre pis parle moé ou ben ça f'ra pas...

JOS. — O... O.K... de quoi c'est que tu veux savoir ? Si y va faire beau demain ? Oui, c'est marqué icitte là... à part de ça...

GENIE — J'veux savoir si Marie ça y a faite queque chose quand à s'est vue toute seule comme ça à l'école ?

JOS. — Je l'sais pas, elle me l'a pas dit dans toué cas... Tu sais que c'est pas une paroleuse ben fort... à part des fois quand est choquée... ben entendu...

GENIE — Oui, pis c'est la faute à qui dans c'temps là ? Hein, parle donc...

JOS. — Laissez-moé tranquille avec ça, Génie... J't'ai dit ben des fois que c'est moé icitte qui mène dans la maison... Pis j'veux plus entendre parler de Dubé devant moé... C'est moé qui l'a déchirée la lettre à Marie... pis si jamais y r'commence j'f'rai encore pareil... Tu m'as compris... sa vieille... C'est moé icitte l'boss, pis ça vous allez l'apprendre bon gré mal gré... Cré-moé, tabargie...

GENIE — T'as pas besoin de

t'monter sur tes grand jwos... J'ai pas peur de toé, Jos. Simard... Mais fait ben attention à toé par exemple... le bon Dieu peut ben te punir pour haïr ton prochain de même ! Tu sais que c'est de ta faute si Nicolas est à l'hôpital !

JOS. — De ma faute à moé ? Ben répète donc ça pour voir...

GENIE — Oui, Jos... pis j'm'en va t'dire comment c'est que ça s'fait...

JOS. — C'est la vieille face à Mathilde qui t'a mis ça dans la tête, j'suppose ? Pis à part de ça comment ça s'fait qu'elle éta icitte elle hier soir... C'est ben pour le coup que tout l'monde du village va savoir c'qui s'est passé icitte...

GENIE — Pis c'est une mauvaise affaire... ça va montrer au monde ton beau caractère...

JOS. — Dans toué cas, elle est ben mieux de pas parler un mot de ça parce que moé icitte, j'm'en va y voir... De quoi c'est qu'elle est v'nue faire icitte toujours ?

GENIE — A l'est v'nue voir les chats de Marie...

JOS. — Les chats... chats... c'en est une raison ça ? J't'avertis ma femme, cache moé rien parce que ça f'ra pas, c'est moé qui te l'dis...

GENIE — Ben, si tu veux toute savoir, moé icitte, Génie, j'm'en va t'dire...

JOE. — Envoie, parle... c'est rendu, mes amis, que jusqu'à ma femme qui m'travaille dans l'dos...

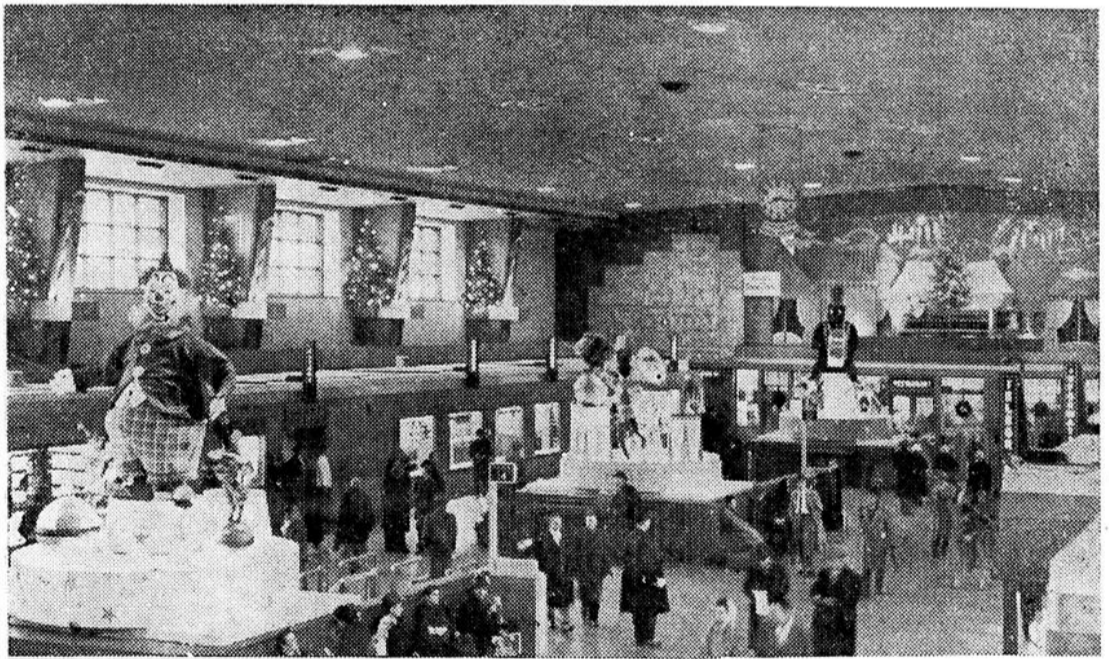
GENIE — A l'est v'nue me dire que Nicolas était à l'hôpital de Matane pis pourquoi y était là ! Pis laisse moé te dire, Jos., que c'est pas par rapport qu'y aurait pris une brosse, comme dirait ton cher ami le Notaire...

JOS. — Non ? De quoi c'est qu'y a eu donc, ce pauvre p'tit ?

GENIE — Y a pris du frette dans l'bois parce qu'y avait pas assez de linge à s'mettre sur l'ros.

JOS. — Pis c'est pour ça que c'est de ma faute à moé si y est malade... Viens donc pas m'badrer avec tes histoires à dormir debout...

(A suivre)



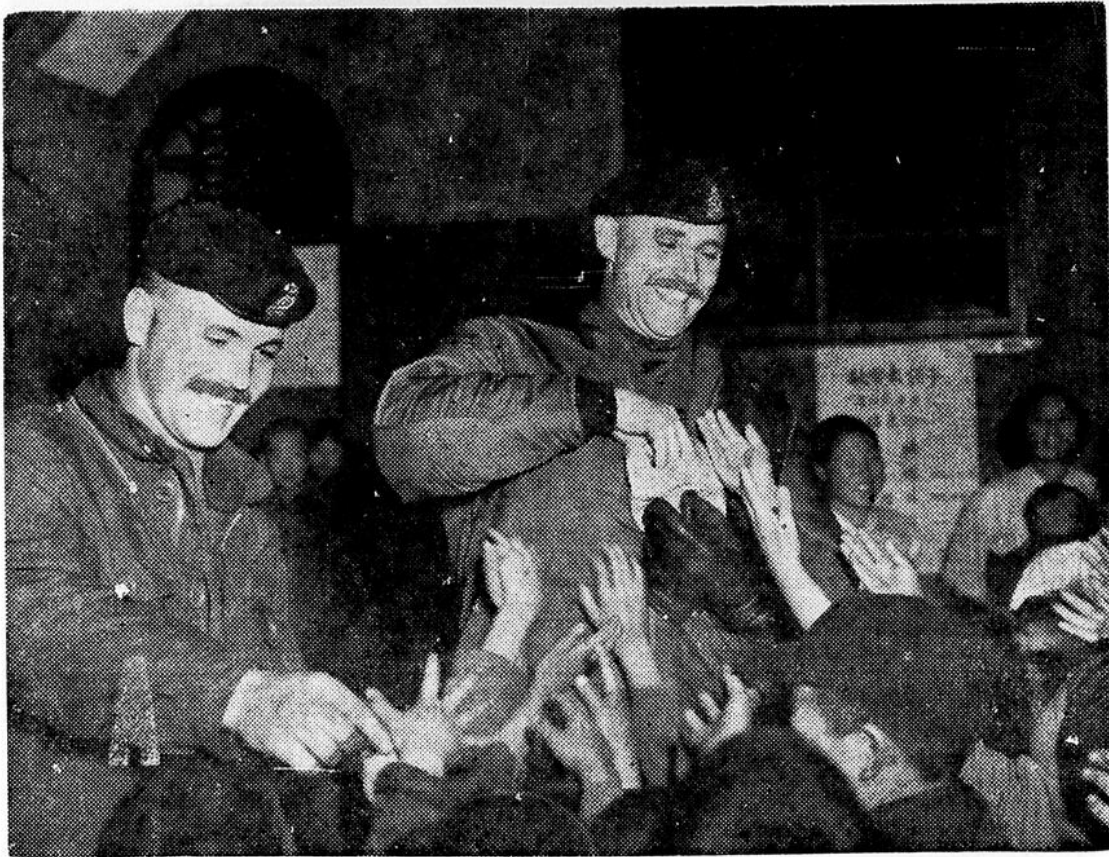
LE CARNAVAL DU PÈRE NOËL

C'est toute la ménagerie de ce bon père Noël qui est venue habiter la Gare Centrale du Canadien National, à Montréal. Jusqu'à l'Épiphanie, des centaines de milliers de voyageurs auront l'occasion d'admirer les six tableaux féériques et la fresque géante qui constituent l'ensemble des décorations de la Gare Centrale. Dans la vignette ci-haut, un aperçu général des décorations: à l'avant-plan, un clown immense, près de vingt pieds au-dessus du parquet, joue du violon; au centre, un dompteur et ses fauves; et, à l'arrière-plan, un ours brun jouant du tambour. Ci-contre, M. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, accompagné de Mme Gordon, divertit un groupe d'enfants invités à la fête qui suivit l'inauguration des décorations.

(Photo Canadien National)

Le gouvernement provincial paiera 60 p.c. du coût du transport du lait par avion sur la Côte Nord

CADEAU DE NOEL POUR INCHON



● Une nouvelle école, financée par les écoliers de la Colombie-Britannique, a ouvert ses portes récemment à Inchon, Corée. C'est vraiment un splendide cadeau de Noël pour cette ville ravagée par la guerre. Les deux soldats du Service royal de santé de l'Armée canadienne qui distribuent des sucreries aux petits Coréens lors de l'ouverture officielle sont, de g. à d., le soldat J.B. Anderson, de Ladysmith (C.-B.) et le caporal D.-W. Laurie, de Nanaimo (C.-B.). Ceux-ci font partie des forces du Commonwealth en Corée. (Photo de la Défense nationale)

Ambulance St-Jean

Règles générales pour le traitement de l'empoisonnement

Lorsque l'on demande le médecin, donner les principaux faits, à savoir si les lèvres et la bouche sont brûlées et le nom du poison si on le connaît.

En second lieu, pratiquer la respiration artificielle immédiatement si la respiration normale manque ou n'est pas perceptible.

Troisièmement, si les lèvres et la bouche sont brûlées, ne pas donner d'émétique, mais bien plutôt un antidote pour neutraliser le poison. Si ce poison est acide, donner aussitôt un alcali tel que eau de chaux en grande quantité ou une cuillerée à table de craie blanche, de blanc d'Espagne ou de magnésie dans un grand verre d'eau; répéter fréquemment ensuite.

Si ce poison est un alcali, donner immédiatement un acide comme du vinaigre ou encore du jus de citron dilué avec une égale quantité d'eau, à grand verre.

Quand on ignore si le poison est

acide ou alcali donner à boire beaucoup d'eau froide ou du lait.

Si les lèvres ou la bouche ne sont pas brûlées, on peut donner promptement un émétique à notre patient dans le but de le faire vomir et ainsi essayer de le débarrasser du poison en lui donnant :

1.— de la moutarde jaune, une cuillerée à table dans un grand verre d'eau un demiard) tiède.

2.— du sel à raison de deux cuillerées à table dans un grand verre d'eau tiède. Répéter l'émétique toutes les cinq minutes jusqu'à ce que le vomissement ait lieu. Si vous êtes dépourvu d'émétique, essayer de provoquer le vomissement en introduisant deux doigts jusqu'au fond de la gorge.

Dans les cas d'empoisonnement par des poisons corrosifs, appliquer des compresses chaudes sur le devant du cou et donner du beurre, de l'huile à manger, des breuvages émoullents, de l'eau d'orge ou du gruau.

Dans les cas de poisons irritants, après l'émétique, donner de l'huile

de ricin, deux cuillerées à table pour un adulte et deux cuillerées à thé pour un enfant. Pour calmer la douleur, donner de l'huile d'olive, de l'huile à manger ou des breuvages émoullents.

Quand le patient menace de s'endormir, il faut s'efforcer de le tenir éveillé en le forçant à se promener et en lui cinglant le visage, le cou, la poitrine avec une serviette humide. Lui donner du café noir en abondance. Dans les cas d'empoisonnement par des poisons convulsants, on ne doit donner l'émétique et pratiquer la respiration artificielle que dans les intervalles entre les convulsions.

Dans tous les cas d'empoisonnement, donner du lait, des oeufs crus battus avec du lait ou de l'eau, de la crème ou de la farine battues ensemble ou du thé bien fort.

Il est assez important de conserver les matières vomies, les aliments et autres substances susceptibles de contenir le poison. (à suivre)

G. Beaulieu, officier publiciste.

SANTÉ MENTALE

Un cas de maladie mentale était jadis considéré comme un déshonneur familial que l'on devait garder sous silence. Depuis plusieurs années, les médecins ont trouvé plusieurs moyens de traiter les maladies mentales, de sorte qu'il arrive souvent qu'elles soient guéries au bout de quelques semaines à l'hôpital général. Etant donné que la maladie de l'esprit, comme celle du corps, comporte divers degrés de gravité, certains cas de cette maladie sont faciles à guérir. De même, d'autres maladies de l'esprit sont plus graves, exigent un traitement plus long et plus intensif. C'est un diagnostic hâtif qui importe le plus, afin que la maladie soit traitée avant qu'elle n'ait fait trop de progrès.

La conscience, c'est le poulx de la raison.

(Coleridge)

Une bonne conscience vaut mille épées.

(Shakespeare)

Problèmes des défricheurs de terres neuves étudiés par les chefs de la Colonisation

M. Roméo Lalonde, sous-ministre de la Colonisation, a réuni à son bureau, ces jours derniers, les chefs de districts du ministère. Pendant trois jours on a étudié en commun les différentes questions relatives à l'établissement et au maintien des défricheurs sur les terres neuves.

Ces réunions, qui se sont déroulées dans un esprit de parfaite coopération, se sont révélées très fructueuses. Plusieurs décisions ont été prises qui auront pour effet de rendre plus effective encore la politique d'établissement. Du-

rant leurs délibérations les chefs de districts ont conféré avec la plupart des chefs de services.

Le ministère de la Colonisation compte onze chefs de districts, soit : MM. Luc Morin, de La Sarre; Maurice Rivard, d'Amos; Léon Sylvestre, de Rouyn; André St-Germain, de Québec; Fidèle Gagnon, de Montréal; Jean-Baptiste Lavoie, de Notre-Dame-du-Lac; Paul Leclerc, de Ste-Germaine de Dorchester; Armand Tremblay, de Chicoutimi; Almanzor Beaulieu, de Rimouski; Ludger Cayouette, de New-Carlisle; et Arthur Royer, de Mistassini. Seul M. Royer, retenu par la maladie, n'a pu assister à la réunion.

HALLUX VALGUS

Hallux valgus est un nom beaucoup plus distingué mais c'est quand même un "oignon douloureux et qui déforme le pied. Un oignon est causé d'habitude par des chaussures trop étroites ou trop courtes portées pendant l'enfance. Les souliers d'enfants — et cela comprend aussi les bas — devraient être assez longs et assez

larges pour ne pas gêner la croissance des pieds qui, chez les enfants, peuvent changer de point tous les deux mois. Les chaussettes peuvent aussi causer de la difficulté car elles peuvent rapetisser au lavage. Même les chaussons tricotés portés par les bébés devraient être assez larges pour permettre aux piétons délicats de s'agiter.

Souhaits aux Cercles des Jeunes Eleveurs du Bas St-Laurent

Les cercles de Jeunes Eleveurs devront changer d'administrateurs et de surveillants immédiats avec l'année 1956, dans le Québec.

Avant de laisser la responsabilité de ce mouvement à mes confrères du ministère provincial d'Agriculture, je me dois, après dix années consacrées à ce travail éducatif des jeunes ruraux, de saisir cette fin d'année 1955, pour souhaiter à tous les Jeunes Eleveurs du district du Bas St-Laurent un plein succès dans leurs activités en 1956 et dans l'avenir.

Je vous souhaite également, à cette occasion, une Bonne et Heureuse Année.

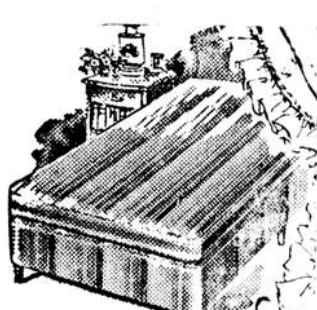
P.-E. Côté, agronome, Propagandiste Fédéral en Industrie Animale, district du Bas St-Laurent.



M. P.-E. Côté

Le

Matelas MEDICAL



FABRIQUE

PAR

Bertin

& FILS ENR.

RIMOUSKI
TEL.: 4417
et
RIV-DU-LOUP



Samedi, 31 décembre :

- 4.00 Mire et musique
- 5.00 Tic Tac Toc
- 5.30 Taille Fer
- 6.00 Mire et musique
- 7.30 Lutte de Toronto
- 7.00 A l'affiche ce soir
- 7.05 Télé-journal
- 7.10 Dorval prévoit
- 7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
- 7.25 Colonne des sports
- 7.30 Lutte de Toronto
- 8.30 Point d'interrogation
- 9.00 Chacun son métier
- 9.30 Revue de l'année
- 10.00 Théâtre au coin du feu
- 11.30 Dernière édition

Dimanche, 1er janvier :

- 2.30 Mire et musique
- 3.00 Théâtre du dimanche
- 4.30 Travaux et les jours
- 5.00 Eaux vives
- 5.30 Pépinot
- 6.00 Mire et musique
- 6.55 A l'affiche et téléjournal
- 7.00 Voeux des autorités religieuses et civiles
- 7.15 Digeste sportif
- 7.30 Clé des champs
- 8.00 Ed Sullivan Show
- 9.00 Cléopâtre
- 9.30 Revue sportive de l'année 1955
- 10.00 Téléthéâtre
- 11.30 Music-Hall
- 12.30 Dernière édition

Lundi, 2 janvier :

- 1.30 Mire et musique
- 4.00 Votre menu
- 5.30 La vie qui bat
- 6.00 Mire et musique
- 7.00 A l'affiche ce soir
- 7.05 Télé-journal
- 7.10 Dorval prévoit
- 7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
- 7.25 Colonne des sports



7.30 Film

- 7.45 Rollande et Robert
- 8.00 14, rue de Galais
- 8.30 Rigolade
- 9.00 Porte ouverte
- 9.30 Théâtre Colgate
- 10.00 Histoire d'amour
- 10.30 Conférence de presse
- 11.00 CBC-TV News
- 11.10 Dernière édition

Mardi, 3 janvier :

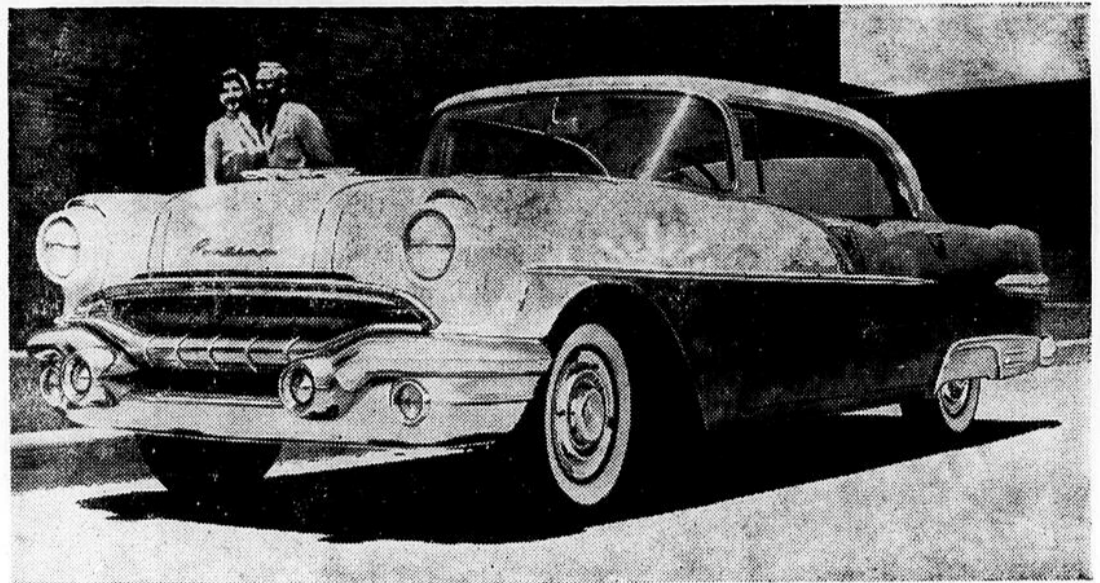
- 1.30 Mire et musique
- 4.30 Mire et musique
- 5.30 Mystères de la planète
- 6.00 Mire et musique
- 7.00 A l'affiche ce soir
- 7.05 Télé-journal
- 7.10 Dorval prévoit
- 7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
- 7.25 Colonne des sports
- 7.30 CBC News Magazine
- 8.00 Film
- 8.15 Disc-O-Rama
- 8.30 Cap-aux-sorciers
- 9.00 Survenant
- 9.30 Connaissez-vous la musique
- 10.00 Pick the stars
- 10.30 Logis 56
- 11.00 CBC-TV News
- 11.10 Dernière édition
- 1.30 Mire et musique

Mercredi, 4 janvier :

- 4.00 Votre menu
- 4.30 Mire et musique
- 5.30 Ile au trésor
- 6.00 Mire et musique
- 7.00 A l'affiche ce soir
- 7.05 Télé-journal
- 7.10 Dorval prévoit
- 7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
- 7.25 Colonne des sports
- 7.30 Joie de connaître
- 8.00 Suivez le guide
- 8.15 Aubaines 56
- 8.30 Famille Plouffe
- 9.00 Soirée de lutte
- 10.00 C'est la vie
- 10.30 Paillettes
- 11.00 CBC-TV News
- 11.10 Dernière édition

Jeudi, 5 janvier :

- 1.30 Mire et musique
- 5.00 Lone Ranger
- 5.30 Terre est ronde
- 6.00 Mire et musique
- 7.00 A l'affiche ce soir
- 7.05 Télé-journal
- 7.10 Dorval prévoit



Pontiac présente cette année le sedan Catalina Star Chief "Custom" 1956, à toit rigide et à quatre portes. D'un empattement de 124 pouces et d'une longueur de 212.6 pouces, cette nouvelle voiture est munie d'un moteur Strato-Streak V8 de 227 cv et de la nouvelle transmission Strato-Flight Hydra-Matic Pontiac. Aucun autre modèle du genre n'a jamais offert autant de logeabilité que cette nouvelle "décapotable à toit rigide", à quatre portes. Les séries "870" et "860" présentent aussi une décapotable à toit rigide et à quatre portes.

7.15 Actualités filmées de Radio-Canada

- 7.25 Colonne des sports
- 7.30 Toi et moi
- 7.45 Cuisine de la bonne humeur
- 8.00 Pile ou Face
- 8.30 Feu de joie
- 9.00 Quatuor
- 9.30 Idées en marche
- 10.00 Heure du concert
- 11.00 CBC-TV News
- 11.10 Dernière édition

Vendredi, 6 janvier :

- 1.30 Mire et musique
- 4.00 Votre menu
- 4.30 Mire et musique
- 5.30 Grenier aux images
- 6.00 Mire et musique
- 7.00 A l'affiche ce soir
- 7.05 Télé-journal
- 7.10 Dorval prévoit
- 7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
- 7.25 Colonne des sports
- 7.30 Histoire du Canada
- 8.00 Passe Partout
- 8.30 People are funny
- 9.00 Noblesse oblige
- 9.30 Heure du Saguenay
- 11.00 CBC-TV News
- 11.10 Dernière édition

Assurance-Chômage

Q. Pendant combien de temps un réclamant qui a versé des contributions plusieurs années peut-il toucher des prestations ? On m'a dit qu'auparavant il pouvait en toucher douze mois, mais que depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, cette période est moindre.

R. En vertu de la loi sur l'assurance-chômage, révisée le 2 octobre 1955, la durée maximum de prestations est de 36 semaines. L'ancienne loi prévoyait des prestations pendant 51 semaines.

188, Ave St-Jérôme. - MATANE - Tél. 316

Jean-Guy Ouimet, D.C.

DOCTEUR EN CHIROPRATIQUE

Rayons-X-Rays

HEURE de BUREAU. A MATANE, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h.30 à 12 a.m. et de 1h.30 à 5 p.m., le soir de 7 à 9 hrs.

A STE-ANNE-DES-MONTS: les mercredi et samedi, de 2 à 4 hrs p.m. Téléphone: 24.

Q. J'ai assisté récemment à une séance du tribunal arbitral dans une ville assez éloignée de la mienne. J'ai obtenu gain de cause. Cette démarche m'a obligé à découcher. Ai-je droit au remboursement des frais engagés ?

R. Les frais que vous avez dû

engager pour assister à la séance du conseil arbitral ne vous sont remboursables que si le président du conseil vous a ordonné par écrit de vous présenter devant le conseil. A moins d'y avoir été convoqué, vous n'avez droit à aucune indemnité que ce soit.



Il est bon qu'aux grandes fêtes, les familles se retrouvent autour de la table familiale qu'orne, si possible, une dinde fumante. Malgré les difficultés de la Compagnie Plouffe Fils, nous voyons que la Famille Plouffe au grand complet ne déroge pas à cette coutume. Guillaume, Napoléon, Maman Joséphine, Ovide, Cécile et Onésime que nous retrouvons, fidèle à leur poste, mercredi 4 janvier à 8h.30 du soir, attendent patiemment que Papa découpe "l'Oiseau".

BOZO



Foxo Reardon

Nombre d'accidents malheureux et stupides sont dus à l'alcool; pas d'alcool au volant.

SEMINAIRE DE RIMOUSKI

TABLEAU D'HONNEUR DU MOIS DE DECEMBRE

Philosophie 2e année :

Gérard Beaulieu, Isle-Verte; Jean-Claude Lebel, St-Epiphanie; Jean-Paul Migneault, Sept-Iles; Gilles Ouellet, Rivière-Blanche; Albert Lebel, St-Arsène; Marius Pineau, Les Hauteurs; Maurice Couture, St-Donat; Bertrand Corriveau, Mont-Joli; Jean-Paul Gagnon, Mt-Joli; Bernard Barriault, Les Méchins; Richard Poulin, St-Vianney; Normand Valcourt, Ste-Rose-du-Dégelis; Gérald Fournier, Val-Brillant.

Philosophie 1re année :

Marc-André Paradis, St-Germain, Rimouski; Rino Beaulieu, Ste-Rose-du-Dégelis; Marcel Dubé, Amqui; Joseph-Albert Watts, Rivière-Blanche; Gilbert Banville, St-Narcisse; Fernand Côté, Ste-Françoise; Jean-Pierre Ruest, Price; Guy Fournier, Baie-des-Sables; Doria Ross, Ste-Luce; Luc-Emilien Ruest, St-Anaclet; Roger Bérubé, St-Louis du Ha! Ha!; Pierre Drapeau, Isle-Verte; Albert Roy, St-Arsène; Richard Roy, St-Arsène; Valère Jean, St-Jean de Dieu; Yves Roy, Ste-Anne-des-Monts; Laurent Dubé, St-Paul-de-la-Croix; Gaston Guy, Nazareth, Rimouski; Gilles Rouleau, St-Robert, Rimouski; Jules Dionne, Cabano; Jean-Yves Tremblay, St-Nil; Jacques Dufour, Sacré-Coeur, Saguenay; Jean-Guy Théberge, St-Matthieu; Rodrigue Pineau, Sacré-Coeur, Rimouski; Guy Bérubé, Trois-Pistoles.

Rhétorique :

Paul-André Gagnon, Amqui; Roch Ménard, Baie-Comeau; Gérard Pelletier, Cabano; Victor Ross, Mont-Joli; Yvon Gendron, Matane; Yvan Landry, St-Germain, Rimouski; Raymond-Marie Rouleau, Les Hauteurs; Roger Desmeules, Albertville; Ghislain Rivierin, Marieville, Rouville; Benoît Lévesque, Rivière-du-Loup; Joseph-Marie Bédard, Isle-Verte; Raymond Lévesque, St-Germain, Rimouski; Jean-Roch Beaulieu, St-Benoît-Abbé; Louis-Philippe Bélanger, Amqui; Gérard Soulard, St-Jean de Dieu; Marc-André Boulanger, Luceville; Raymond Boucher, St-Fabien; Yvon Ouellet, St-Germain, Rimouski.

Belles-Lettres :

Alfred Dumais, Ste-Florence; Jean-Claude Morissette, Causapsal; Paul Deschênes, Godbout; Crescent Chouinard, St-Arsène; Laurentin Lévesque, Chute-aux-Outardes; Renaud Pelletier, L'Ascension; Lionel Lirette, Baie-Comeau; Jean-Roch Rouleau, St-Thomas de Cherbourg; Claude-René Thibault, St-Octave; Gabriel Fortin, Matane; Laurier Lemieux, Price; Aurèle Lepage, Les Hauteurs; Emmanuel Gagné, St-Robert, Rimouski; Florian Gaudreault, Les Boules; André-Albert Côté, Luceville; Louis-Philippe Bastien, Ste-Florence; Jean-Marie Huard, St-Godefroi; Alban Bérubé, Baie-des-Sables; Rossaire Boucher, Notre-Dame-du-Lac; Eliud Pelletier, Isle-Verte; Marian Riverin, Marieville, Rouville; Jean-Louis Smith, Ste-Flavie; Yvon D'Auteuil, Ste-Françoise; Gaston Dionne, Trois-Pistoles; Gilbert Rouleau, Les Hauteurs; Dominique Fiant, Le Bic; Gonzague Beaulieu, Ste-Flavie; Maurice Turgeon, St-Octave; Gilbert Bélanger, Trois-Pistoles; Ghislain Lévesque, Mont-Joli; Jean-Marc Roy, Trois-Pistoles; Julien Martin, L'Ascension; Fer-

nando Lévesque, St-Louis du Ha! Ha!; Jacques Belzile, Rivière-du-Loup; Pierre Allard, St-Robert, Rimouski; Paul Beauchemin, Québec; Jacques Plante, Le Bic.

Versification "A" :

Jean-Yves Thériault, St-Octave; Paul-André Rousseau, St-Robert, Rimouski; Aurèle Lavoie, Ste-Rose-du-Dégelis; Rodrigue Bélanger, Amqui; Georges Jalbert, Ste-Rose-du-Dégelis; Jacques Paradis, Price; Roger Desrosiers, Baie-des-Sables; Bertrand Deschênes, Ste-Flavie; Charles Gagnon, Nazareth, Rimouski; Robert Rioux, St-Fabien; Roland Roy, St-Arsène; Mathieu Proulx, St-Germain, Rimouski; Marius Gendreau, St-Fabien; Raymond Gamache, St-Elzéar; Pierre-Paul Parent, Le Bic; Marcel Thériault, Lac-des-Aigles; Raymond Garneau, Nazareth, Rimouski; Jean Lepage, Cap-Chat; Georges Côté, St-Eloi; Yvon Lemieux, Price; Omer Marquis, Petite-Matane.

Versification "B" :

Christian Plante, St-Gabriel; Jacques Tremblay, St-Clément; Laurent Leblond, St-Germain, Rimouski; Guy Bélanger, Amqui; Paul-Martel Roy, Ste-Anne-des-Monts; Georges Thériault, Albertville; Réjean Roy, St-Godard; Gaétan Charon, Lac-des-Aigles; Réjean Gagnon, Luceville; Gilles Joubert, St-Germain, Rimouski; Gérald Gagnon, St-Octave; Paul-Eudore Desbiens, St-Germain, Rimouski; Hugues Bergeron, Amqui; Maurice Dumont, Trois-Pistoles; Daniel Jean, St-Jean de Dieu; Colombeau D'Amours, Ste-Françoise; Gilbert Rioux, St-Eusèbe; Gabriel Lavoie, Causapsal; Gérald Burton, Amqui; Pierre Catellier, Trois-Pistoles; Jean-Nil Rousseau, St-Jean de Dieu; Martin Banville, St-Yves; Roger Rioux, St-Germain, Rimouski; Paul-Arthur Gendreau, St-Germain, Rimouski; Damien Gamache, St-Jean de Dieu; Gaétan Lepage, Ste-Angèle; Richard Joubert, St-Cléophas.

Méthode "A" :

Raymond Levasseur, St-Léandre; Jean-Ernest Gagné, St-Moïse; Georges Bérubé, Ste-Françoise; Roch Pelletier, Amqui; Lucien Bérubé, St-Louis du Ha! Ha!; Marcel Rioux, St-Jean de Dieu; Hermann Lamontagne, Baie-Trinité; Jean-Claude Pelletier, Ste-Luce; Clément Lavoie, Luceville; Marc Bonneau, Labrieville; Doris Chouinard, St-Epiphanie; Jean-Laurent Bélanger, Ste-Angèle; Jacques Bujold, Matapédia; Maurice Nolin, Matane; Jean-Marc Perron, Ste-Odile; Benoît Hins, Ste-Odile; Jean-Paul Cyr, Matapédia; Rodrigue Deschênes, Lac-au-Saumon; Léonard Desjardins, St-Léon-le-Grand; Pierre Lachance, Québec; Pierre Ouellet, St-Robert, Rimouski; Roger Thériault, St-Epiphanie; Joseph-Clément Roy, St-Modeste; Charles-Eduard Jean, St-Matthieu.

Syntaxe-latine "A" :

Réjean Pelletier, Rivière-Bleue; Delphis Bélanger, Amqui; Jacques Dionne, St-Gabriel; Jean-Charles Dumont, St-Médard; Jacques Ross, Mont-Joli; Richard-Marcel Lebel, Trois-Pistoles; Laval Leblond, St-Germain, Rimouski; Fernand Ouellet, Rivière-Blanche; Vianney Lévesque, St-Marcellin; Jacques Roy, St-Arsène; Claude Dubé, St-Octave; Wilfrid Delage, Franconia, N.H.; Jean-Marcel Côté, St-Robert,

Rimouski; Gilbert Rioux, Trois-Pistoles; Jacques Jean, Nazareth, Rimouski; Gilbert Côté, St-Eloi; Gaston Poirier, St-Damien, Bellechasse; Louis Pelletier, Cap-Chat; Michel Tessier, St-Germain, Rimouski; Jacques LeRossignol, St-Germain, Rimouski; Charles-Yvan Desrosiers, Ste-Angèle; André Morin, Notre-Dame-du-Lac; Gontran Lamontagne, St-Germain, Rimouski; Yvon Chartier, Mont-Joli; Jean-Claude Belzile, Trois-Pistoles; Gabriel-Hervé Michaud, St-Fabien.

Syntaxe-latine "B" :

Gérald Desmeules, Causapsal; Ghislain Morin, Val-Brillant; Clément Boulanger, St-Fabien; Gilles Labrie, Baie-des-Sables; Mario Fortin, Price; Gilles Rousseau, St-Germain, Rimouski; Bernard Allaire, St-Vianney; Michel Lepage, St-Germain, Rimouski; Louis Michaud, Matapédia; Jacques Létourneau, Matapédia; Raynald Ratté, Baie-des-Sables; Pierre Morissette, Le Bic; Hugues Caron, Notre-Dame-du-Lac; Jean-Marc Rouleau, St-Eusèbe; Jean-Serge Desrosiers, Matane; Louis-Marie Guérette, St-François d'Assise; Marc-André Thibault, St-Germain, Rimouski; Berthier Coulombe, St-Robert, Rimouski; Gilles Gasse, Lac-au-Saumon; Yvon Saint-Pierre, Sayabec; Gilles Martin, St-Germain, Rimouski; Roland-Arthur Bussière, Lewiston, Maine; Réjean Pelletier, St-Robert, Rimouski; Marc-André Dionne, Trois-Pistoles; Cyprien Bélanger, St-Fabien; Marius Dubé, Sacré-Coeur, Rimouski; André Blanchet, St-Germain, Rimouski.

Syntaxe-latine "C" :

Claude Marin, St-Noël; Jean-Claude Michaud, St-Fabien; Marcel Rioux, Ste-Jeanne d'Arc; Gaétan Pelletier, Cabano; Georges Côté, Trois-Pistoles; Roland Proulx, Nazareth, Rimouski; Albert Litalien, Ste-Marthe, Gaspé; Loïc Castonguay, Causapsal; Renaud Doyon, St-Germain, Rimouski; Paulin Hovington, Tadoussac; Hector Caron, St-Léandre; René Desrosiers, Nazareth, Rimouski; Jean-Pierre Beaulieu, Rivière-Bleue; Gilles Gagné, Sayabec; Paul Banville, St-Germain, Rimouski; Marcel Lebel, Squatteck; Jean-Charles Blanchet, Ste-Rose-du-Dégelis; André Daris, St-Robert, Rimouski; Gabriel Morissette, St-Germain, Rimouski; Réal Lavoie, St-Clément; Jean-Paul Dionne, St-Germain, Rimouski; Gilbert Valcourt, Les Hauteurs; Claude Perron, Ste-Félicité; Robert Michaud, Amqui; Aimé-Louis Vies, Amqui; André Lebel, Squatteck; Rodrigue Dubé, St-Cyprien.

Éléments-latins "A" :

Mario Chouinard, St-Epiphanie; Roger Thibault, Rivière-Blanche; Clément Dubé, Ste-Rita; Charlemagne Ouellet, St-Germain, Rimouski; Jean-Paul Daris, Cacouna; Jacques Gagnon, St-Germain, Rimouski; Gaétan Emond, St-Cyprien; Serge Bélanger, Mont-Joli; Gilles Sinclair, Ste-Irène; Jean-Guy Beaulieu, Amqui; Alphonse Roy, Trois-Pistoles; Roger Caron, St-Gabriel; Magella Coulombe, Rivière-Blanche; Claude Gosselin, St-Robert, Rimouski; Gérald Roy, St-Arsène; Jean-Pierre Thériault, Isle-Verte; Bernard Dufour, St-Alexis; André Lavoie, St-Yves; Geo-Henri Vaillancourt, St-Noël; Marc Duchesne, Ste-Odile; Henri Lavoie, Luceville; Normand Plourde, Rivière-du-Loup; Florent Allard, St-Robert, Rimouski.

Éléments-latins "B" :

Gaston Ducasse, St-Moïse; Clément Dufour, St-Alexis; Jacques Bourdages, St-Germain, Rimouski; Rodrigue Ouellet, Rivière-Blanche; Marcel Bouchard, Causapsal; Gilbert Perron, Amqui; Gilles Rioux, St-Arsène; Guy Tremblay, St-Germain, Rimouski; Gilbert Thibault, Luceville; Réjean Chouinard, St-Epiphanie; Bruno Roy, St-Simon; Hermann Litalien, Les Hauteurs; Gilles Couture, St-Noël; Yvon La-

voie, St-Robert, Rimouski; Gérald Greene, Matapédia; Gérard-Raymond D'Auteuil, Ste-Françoise; Jean-Claude Gaudreau, St-Fabien; Gilbert Proulx, St-Germain, Rimouski; Camille Lavoie, St-Narcisse; Raymond Beaulieu, St-Noël; Florent Gagnon, Isle-Verte; Gérald Morin, Causapsal.

Éléments-latins "C" :

René Lantagne, Price; Norbert Dubé, St-Cyprien; Daniel Deschênes, Ste-Flavie; Carol Leblond, Price; Gaétan Banville, St-Anaclet; Bertrand Bérubé, Amqui; Ubald Couture, Val-d'Espoir, Gaspé; Yves Caron, Notre-Dame-du-Lac; Jean-Paul St-Amand, St-Noël; Jean-Jacques Côté, Price; Bertrand Tremblay, St-Germain, Rimouski; Jean-Claude Michaud, Isle-Verte; Jean-Paul Carrier, Rivière-Blanche; Gilles Gagnon, Sayabec; Jocelyn St-Pierre, Les Méchins; Michel Dionne, Squatteck; Raynald Gagnon, Rivière-Blanche; Marcel Sirois, St-Jean de Dieu; Gilles Lavoie, St-Robert, Rimouski; Claude Roy, Cap-Chat; André Viel, Le Bic; Gilles Proulx, St-Anaclet; Réjean Malenfant, Ste-Rose-du-Dégelis; André Thériault, Isle-Verte; Jean-Marc Jean, Trois-Pistoles; Bertrand Rioux, St-Simon.

Éléments-latins "D" :

Gérald Chénard, St-Arsène; Jac-

ques Bérubé, St-Alexis; Oscar D'Amours, Rivière-Trois-Pistoles; Jacques Gaudreau, St-Fabien; Jean-Guy Plante, Les Etroits; Jean-Ls Pelletier, St-Clément; Gervais Michaud, Ste-Rose-du-Dégelis; Jean-Noël Desrosiers, Luceville; Gilles Dubé, St-Cyprien; Louis-Léon Ouellet, St-Robert, Rimouski; Onil Dumont, Isle-Verte; Philibert Lemieux, Ste-Odile, Clermont Bouchard, Rivière-Bleue; Victor Bélanger, Albertville.

LES ENFANTS ET LES ACCIDENTS

Alors que les enfants sont à l'abri des maladies contagieuses, ils sont toujours exposés aux accidents de la circulation. Et pourtant, ce n'est pas toujours la faute de l'automobiliste. Beaucoup d'enfants sont tués ou estropiés par des autos par leur propre faute. L'automobiliste avance à une allure modérée et en faisant attention, lorsqu'un enfant sort de derrière un obstacle ou arrive dans la rue en traîneau, en bicyclette ou en voiturette, sans qu'on puisse l'éviter. On ne peut pas s'attendre que les enfants se rendent compte des dangers de la circulation; mais on devrait les empêcher de se servir de jouets dans des endroits où ils peuvent causer des accidents.

BILODEAU

TEL. **505** TEL.

MATANE

SERVICE DE CHAUFFAGE COMPLET

Quoi de plus simple?*

(1) Le perroquet éveille le capitaine qui agite la corde (2) et tire le tapis de dessous les pieds du pirate agresseur (3) qui trébuche, rate le matelot et coupe le câble (4) fait tomber l'ancre et hisse le pavillon. L'équipage victorieux s'écrie:

"UNE MOL POUR MOI"

* Un moyen plus simple: téléphonez à l'espion du coin ou faites signe au serveur.

LA BIÈRE QUI VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE PAIN MERITA?

LE GOUTER C'EST L'ADOPTER

PAIN "MERITA" BREAD INC.

MATANE - TEL.: 1146

REUNION MENSUELLE DU CERCLE DES FERMIERES A MATANE

A la salle Victor Côté avait lieu, le 9 décembre, la réunion mensuelle du Cercle des Fermières. Après la prière récitée par la présidente, Mme Raoul-Y. Lévesque, le chant "La Fermière" fut exécuté par les membres. Puis la lecture des minutes de la réunion de novembre, par la secrétaire, S. Vézina, ainsi que les minutes de la réunion spéciale du bureau de direction. Une courte méditation dans le Nouveau Testament par Mme Fournier. Compte rendu des activités de la journée d'étude à St-Luc, en octobre, par la secrétaire-déléguée. Puis les affaires de routine: comptoir d'échange, correspondance, commandes de fil, coupons, bas, etc. Mise au point du programme mensuel pour l'année 1956.

Les heureuses gagnantes à l'Exposition Provinciale de Québec, en septembre dernier, furent Mmes Elie Gauthier, Valmont Langlois, G.-H. Lévesque, J.-P. Durette et S. Vézina. Distribution de prix de fin d'année au cercle local comme suite: prix de présence, \$1.00, dé-

cerné à Mme Léon Durette. Pour une seule absence, un prix de \$0.75 à Mme Roland Turcotte. Pour avoir rempli les conditions du programme, 4 autres prix furent gagnés par Mmes Adhémar Joncas, Arthur Coll, Antonio Bernier et A. Joncas. Comme d'habitude, à chaque fin d'année, le cercle veut bien prouver sa reconnaissance en récompensant sa présidente et sa secrétaire. C'est ainsi que Mme Raoul-Y. Lévesque, présidente, eut un magnifique service d'argenterie pour les noix et Mlle S. Vézina, un joli porte-monnaie en cuir ciselé et bien garni.

De plus, cette année, les Dames du bureau de direction reçurent chacune un petit souvenir pour leur aide précieuse apportée au cercle. Un succulent goûter de gâteaux aux fruits aservi avec café au lait termina cette dernière réunion pour l'année 1955. Des souhaits de "Joyeux Noël" et de Bonne Année s'échangèrent et toutes se dirent aurevoir, en mars 1956.

Elections aux Sociétés d'Agriculture de comté et de district

Lors de l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Rimouski le rapport de la vérification des livres, présenté par M. Marcoux, montre une amélioration de la situation financière.

Des élections furent tenues pour le choix des officiers et M. Jean-Bte Bérubé, de St-Donat, fut élu président; M. Léo Lachance, de Rimouski, vice-président; M. Alfred Michaud, de Rimouski, secrétaire-trésorier. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Arthur Gen-

dreau, de Rimouski; Paul-Emile St-Laurent, de St-Anaclet; Désiré Dionne, de St-Matthieu; Arthur Belzile, de St-Fabien, et René Roy, de St-Simon.

Au programme de l'année figure la tenue d'une exposition agricole et industrielle.

Le 29 novembre, se tenait à Rimouski l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du district de Rimouski. Cette société, formée des sociétés d'agriculture de Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Matapédia, a mis à son programme une exposition régionale qui se tiendra à Rimouski du 22 au 27 août 1956.

Les officiers de cette société sont MM. Jean-Bte Bérubé, de St-Donat, président; Eugène Dubé, Isle-Verte, vice-président; Alfred Michaud, de Rimouski, secrétaire-trésorier; MM. Albert Leclerc, de Rivière-Trois-Pistoles; Geo. Harrison, de Matane; Léo Lachance, de Rimouski; Auguste Beaulieu, de St-Angèle; Albert St-Laurent, de Causapscaal, et Elphège McNicoll, d'Amqui, directeurs.

Quatre...

(Suite de la 1ère page)
et les pièces furent remplis d'une fumée très dense. Les premiers alertés furent le propriétaire de l'hôtel, M. Roland Morissette, et son épouse, Mme Béa Thibault. Ils donnèrent l'alarme et purent évacuer péniblement l'édifice en feu, se causant de douloureuses brûlures. Les six autres personnes qui logeaient à l'hôtel occupaient le second étage. Trois d'entre elles ne s'éveillèrent pas ou ne purent trouver d'issue pour sortir, tel semble le cas de la jeune Simone Pelletier, et furent brûlées vives.

L'épouse du propriétaire, Mme Béa Thibault-Morissette, perd dans ce terrible holocauste son époux, sa mère (Mme Jean Thibault) et son unique enfant, Bella Normand, née d'un premier mariage. La jeune femme, qui souffre d'un choc nerveux et de légères brûlures, s'est réfugiée chez son beau-père, M. J.-Alfred Morissette, de Mont-Joli.

C'est le Dr René-A. Lepage, de Mont-Joli, qui a été mandé sur les lieux et qui a vu au transport à l'hôpital St-Joseph de Rimouski des blessés qu'il a accompagnés durant ce trajet. A titre de coroner du district, le Dr Lepage a ouvert l'enquête qui a été ensuite ajournée sine die.

D'autre part, le feu s'est communiqué rapidement à l'établissement voisin, propriété de M. J.-C. Dufour, qui contenait un restaurant et le logement de la famille. Cette

Meunerie incendiée à St-Gabriel

Mort de M. Arthur Banville

Nous apprenons la mort de M. Arthur Banville survenue à la Maison de la Providence, de Matane, où il était retiré depuis 4 ans. Originaire de Ste-Odile-sur-Rimouski et fils de feu Joseph Banville, le défunt était âgé de 77 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 28 décembre, en l'église de Ste-Odile. M. l'abbé Léo Bérubé, curé, présida à la levée du corps et officia au service, assisté de diacre et sous-diacre.

La croix était portée par son neveu, M. Adrien Lavoie, de Ste-Blandine, et les porteurs du corps étaient MM. Adhémar Banville, Albert Hins, Hector Hins et Donat Banville, tous neveux du défunt.

M. Arthur Banville laisse trois soeurs: Mlle Marie Banville, de Ste-Odile, Mme Ernest Hins, de Sorel, et la R.S. St-Joseph d'Egypte, du Séminaire de Philosophie, de Montréal.

Lui survivent également, un grand nombre de neveux et nièces. Nos sincères condoléances.

FETE A UN GROUPE D'ENFANTS

Les membres de la Société des Artisans de St-Rédempteur donneront une fête à leurs enfants assurés le 6 janvier, en la salle paroissiale de l'endroit, vers 3 heures p.m. Des cadeaux et friandises seront distribués aux enfants des membres.

Dans l'après-midi de vendredi dernier, un incendie qui s'est déclaré à une heure a détruit de fond en comble le moulin à farine de M. Donat Claveau, de St-Gabriel, de même qu'une petite étable qui lui appartenait également. La maison d'habitation et le garage de M. Claveau n'ont été sauvés que grâce au dévouement des voisins qui se sont constitués pompiers volontaires.

Le curé de la paroisse, M. l'abbé Ls-Philippe Berger, vint lui-même sur les lieux pour encourager les sinistrés et ceux qui leur prêtaient main forte. Le vent soufflait alors avec une grande violence, ce qui a beaucoup nui au travail des volontaires. Les machines de la meunerie ont aussi été détruites et le propriétaire subit une perte complète. Cet incendie nuira également aux cultivateurs de la localité qui auront à se rendre beaucoup plus loin pour faire mouder leurs grains.

MAUVAISE HUMEUR

Lorsqu'un enfant de deux ans fait des colères, c'est peut-être qu'il manque de sommeil ou qu'il ne mange pas à des heures régulières. Il ne faut pas s'attendre qu'un enfant trop fatigué ou affamé soit de bonne humeur. Un groupe de dépliants sur la formation de l'enfant traitant des divers aspects de la santé et du comportement des enfants. Vous pouvez vous procurer cette série en vous adressant à votre Service de santé municipal ou à votre unité sanitaire de comté.

Voici les gagnants du deuxième Concours BRADING

1ER CONSOMMATEUR GAGNANT

M. Conrad Pichette, 1909, rue Le Pailleur, Montréal gagne le premier prix, la bourse d'études de \$350.00 plus l'automobile Ford Customline sedan 1956.

1ER DETAILLANT GAGNANT

M. L.P. Jolicoeur, 7801 est, rue Notre-Dame, Montréal remporte le premier prix, \$300.00 en argent.

Voici la liste complète des gagnants et des prix

CONSOMMATEURS

Gérald Turner, 1336, 113e Rue, Shawinigan, \$150.00

Léopold Gingras, 2090, rue St-Hubert, Montréal, \$15.00

Guy Otis, Maskinongé, Cté Maskinongé \$15.00

A. Liboeus, 516, rue St-Gabriel, Montréal, \$15.00

Mlle O. Henry, Chandler, Cté Gaspé \$15.00

Russel Tardif, 15, rue Alfred, Victoriaville, \$5.00

Omer Lavallée, 159, 4e ave, St-Eustache \$5.00

Mlle Thérèse Sophus, 8949, rue Châteaubriand, Montréal, \$15.00

Antoine Plante, St-Nicolas, Montmagny, \$15.00

R. Capurro, 507, rue St-Martin, Montréal, \$15.00

G. Léger, 7153, rue Louis-Hébert, Montréal, \$15.00

Mlle Thérèse Sophus, 8949, rue Châteaubriand, Montréal, \$15.00

Antoine Plante, St-Nicolas, Montmagny, \$15.00

R. Capurro, 507, rue St-Martin, Montréal, \$15.00

G. Léger, 7153, rue Louis-Hébert, Montréal, \$15.00

Mlle Thérèse Sophus, 8949, rue Châteaubriand, Montréal, \$15.00

Antoine Plante, St-Nicolas, Montmagny, \$15.00

R. Capurro, 507, rue St-Martin, Montréal, \$15.00

G. Léger, 7153, rue Louis-Hébert, Montréal, \$15.00

Mlle Thérèse Sophus, 8949, rue Châteaubriand, Montréal, \$15.00

Antoine Plante, St-Nicolas, Montmagny, \$15.00

R. Capurro, 507, rue St-Martin, Montréal, \$15.00

G. Léger, 7153, rue Louis-Hébert, Montréal, \$15.00

Mlle Thérèse Sophus, 8949, rue Châteaubriand, Montréal, \$15.00

Antoine Plante, St-Nicolas, Montmagny, \$15.00

R. Capurro, 507, rue St-Martin, Montréal, \$15.00

G. Léger, 7153, rue Louis-Hébert, Montréal, \$15.00

Mlle Thérèse Sophus, 8949, rue Châteaubriand, Montréal, \$15.00

Antoine Plante, St-Nicolas, Montmagny, \$15.00

R. Capurro, 507, rue St-Martin, Montréal, \$15.00

G. Léger, 7153, rue Louis-Hébert, Montréal, \$15.00

Mlle Thérèse Sophus, 8949, rue Châteaubriand, Montréal, \$15.00

Antoine Plante, St-Nicolas, Montmagny, \$15.00

R. Capurro, 507, rue St-Martin, Montréal, \$15.00

G. Léger, 7153, rue Louis-Hébert, Montréal, \$15.00

Mlle Thérèse Sophus, 8949, rue Châteaubriand, Montréal, \$15.00

Antoine Plante, St-Nicolas, Montmagny, \$15.00

R. Capurro, 507, rue St-Martin, Montréal, \$15.00

G. Léger, 7153, rue Louis-Hébert, Montréal, \$15.00

DETAILLANTS

Shawinigan Market, 5e Rue, Shawinigan, \$50.00

Léon Houle, Thistle Club, 1420, rue Fort, Montréal, \$20.00

Vendeur, Hôtel Royal, Maskinongé, \$20.00

Chs Cyr, Taverne Demers, 306 est, rue St-Jacques, Montréal, \$20.00

O. N. Henry, Chandler, Cté Gaspé, \$20.00

Raoul Desharnais, 388 ouest, rue Notre-Dame, Victoriaville, \$20.00

David Fortier, St-Eustache, \$20.00

A. Gougeon, 8730, rue Lajeunesse, Montréal, \$20.00

France Larouche, 22, rue St-David, Montmagny, \$20.00

Salvator Miele, 1524 O., rue Notre-Dame, Montréal, \$20.00

Marcel Denis, 2499 est, rue Jean-Talon, Montréal, \$20.00

PARTICIPEZ AU CONCOURS BRADING DES AUJOURD'HUI — RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR LES FORMULES D'INSCRIPTIONS DISPONIBLES A VOTRE EPICERIE LICENCIEE OU TAVERNE!

Théâtre CINE-WEST

Guimond et Frères, prop.
Dimanches et jours de fêtes
Représentation à 7 et 9 heures
Sur semaine:
Une représentation à 8 heures
Changement de programme
2 fois par semaine

SAM. - DIM. - LUN.

31 1er 2

Traversons la Manche EN COULEURS

avec

Esther Williams

Victor Mature

F. Lamas

MAR. - MER. - JEU. - VEN.

3 4 5 6

JANVIER

Alice au Pays des Merveilles

Un film pour toute la famille

Super production de

WALT DISNEY

Film en couleurs.

LES SPORTS

avec René Ste-Marie

Amis matanais, bonjour. Je viens inaugurer aujourd'hui, en toute simplicité, cette nouvelle chronique sportive. Amis matanais, jeunes et moins jeunes, pratiquants ou supporters, tous fervents du sport, vous trouverez désormais dans cette colonne des échos nombreux ayant trait à ce que vous aimez, que ce soit hockey, ski, golf, baseball ou tout autre sport, sujet d'intérêt général. A chaque semaine, je viendrai sans prétention vous donner mes impressions sur les activités sportives de la semaine, avec le seul souci de plaire à tous les sportifs de la région.

Débuts impressionnants de nos Matanais

Le club de Matane, sous l'habile direction de Raymond Lapointe, qui est en même temps gérant et gardien de buts, a fait de magnifiques débuts dans la ligue Matapédia-Matane en réussissant 3 victoires et une partie nulle en autant de joutes. Pour un début, c'en est tout un, n'est-ce pas? Même Toe Blake n'oserait espérer plus de ses Canadiens. Qui a contribué le plus à ce début sensationnel? Demandez-le à Raymond, et il vous dira que c'est un travail d'équipe. En effet, il semble que Raymond a su choisir à l'entraînement plusieurs bons "prospects" qui se font déjà valoir après seulement quelques parties. Des types tels que Raymond, les frères Dionne, Gilles Bernier, Tremblay, Talbot, Thibault étaient considérés même avant le début de la saison comme de vaillants joueurs, l'ayant déjà prouvé pour d'autres clubs le passé. Ajoutez à ce groupe des jeunes tels que Girard, J.-Y. Thibault, Marmen, Martin, Métivier, Dumais, qui sont pleins d'entraînement, et plein de cœur, il est facile de comprendre pourquoi nos Matanais occupent actuellement la première position de la ligue.

Toutefois, il ne faudrait pas pêcher par excès de confiance. Plusieurs fois dans le passé, des clubs de Mont-Joli et de Rimouski nous ont prouvé qu'ils peuvent batailler ferme après des débuts chanceux; il faudra donc continuer à batailler pour prouver que ce commencement n'est pas dû seulement à la chance.

Les Canadiens ont compté 35 buts dans les jeux de puissance depuis le début de la saison, et Jean Béliveau en a réussi 13. Plusieurs anciens joueurs de la ligue senior du Bas St-Laurent jouent actuellement dans la ligue Provinciale de l'Est. Parmi ceux-ci on remarque Martial Pruneau, Bob Armstrong, Bob Breault, Roger Ste-Marie, Kimmy Biggs, Bernaquez, les frères Gervais, Mario Sénécal, Laliberté, Denis Fillion et plusieurs autres. Denis Brodeud, ancien gardien de buts du Rivière-du-Loup, joue maintenant pour Kitchener-Waterloo. C'est ce club qui ira représenter le Canada aux prochains jeux olympiques d'Europe. Jim Bartlett n'aime pas réchauffer le banc à New-York.

Et sur ce, nous vous souhaitons une bonne, heureuse et sainte année. A la prochaine édition.

Amqui vs Matane

Les Red Rock de Matane ont compté 4 buts dans chacune des deux premières périodes et 3 autres au cours de l'engagement final pour déclasser le club d'Amqui au compte de 11 à 2 dans une partie régulière de la ligue Matapédia-Matane, le lendemain de Noël. C'était la 4e victoire du Matane en cinq parties, l'autre ayant été nulle.

Pour les vainqueurs, Martin, Bernier, J.-Y. Thibault et Marmen ont compté chacun 2 buts, tandis que L. Dionne comptait 1 but et se

méraitait 5 assistances. Les autres compteurs furent G. Thibault et Métivier. Langis et Roy ont compté pour Amqui.

Cette partie a fourni du jeu très rude et excitant, et il était facile de constater que les porte-couleurs d'Amqui manquaient d'entraînement. Le gardien de buts Dumais, en particulier, profiterait sûrement de plusieurs bonnes pratiques.

Les arbitres Pelletier et Faucher ont été passablement occupés au cours de cette joute. En effet, ils imposèrent un total de 16 punitions dont 2 majeures à F. Dionne et Lévesque pour s'être battus, mais ils surent garder le contrôle de la partie en tout temps.

Le trio formé de Marmen, L. Dionne et Martin a sans contredit été le meilleur des nôtres avec 5 buts, et démontra un brillant jeu de passes.

La prochaine joute locale aura lieu le 4 janvier. Nous vous invitons à venir en foule encourager nos porte-couleurs.

Amqui : Dumais, Leclerc, Lévesque, Langis, Roy, Boulay, Beaulieu, Beaupré, Gauthier, Roy, Clément, Roy, Leclerc, Rioux, Landry.

Matane : Lapointe, G. Thibault, Girard, J.-Y. Thibault, Martin, Luc Dionne, Marmen, Tremblay, F. Dionne, Bernier, B. Côté, Métivier, Talbot, R. Côté.

Arbitres : S. Pelletier et Faucher.

SOMMAIRE

Première période

Matane : Marmen (L. Dionne, Martin)

Amqui : Leclerc (O. Roy)

Matane : J.-Y. Thibault (Métivier)

Matane : Bernier (Talbot, F. Dionne)

Matane : Marmen (L. Dionne, Martin)

Punitions : Tremblay, Thibault.

Deuxième période

Amqui : Langis Beaupré)

Matane : Martin (L. Dionne)

Matane : G. Thibault (Martin, L. Dionne)

Matane : Bernier

Matane : L. Dionne

Punitions : F. Dionne, Girard, F. Dionne, Talbot, Girard, Talbot, F. Dionne, Roy.

Troisième période

Matane : Métivier (B. Côté, J.-Y. Thibault)

Matane : J.-Y. Thibault (B. Côté, Métivier)

Matane : Martin (Marmen, L. Dionne)

Punitions : Lévesque, Lévesque, 5 min., Boulay, F. Dionne, 5 min., Y. Tremblay, Boulay.

Mont-Joli vs

Rimouski

Par Raymond BOUCHARD

Lundi après-midi, au Colisée local, les Feuilles d'Erable ont subi leur troisième défaite consécutive depuis le début de la cédule régulière, cette fois, aux mains des Aigles, de Mont-Joli.

A voir débiter la partie, on aurait dit que les locaux auraient déclassé leurs adversaires car, dès le début, ils se lancèrent à l'attaque pour garder les visiteurs régulièrement dans leur zone et en profiter pour compter trois points dans les dix premières minutes de jeu. Toutefois, cet effort soutenu a probablement épuisé les locaux, car par la suite, malgré de nombreuses attaques, ils ont vu leurs adversaires prendre l'initiative de la partie, à partir de la deuxième période.

Mont-Joli a traversé la défensive locale presque à volonté et sur une couple de buts, le cerbère local (en l'occurrence Georges Gagnon) a

été faible. Nous nous demandons encore ce qui serait survenu sans la présence de Pull Lavoie, qui a joué une partie colossale. En plus d'être le seul joueur local à jouer une bonne partie à la défense, il a également conduit l'attaque avec deux buts, les deux sur de durs "slapt shot" de la ligne bleue.

Si Lavoie a brillé pour le Rimouski, on peut en dire autant du rapide Roma Fournier, l'habile joueur du Mont-Joli, qui a été une menace constante et a réussi le tour du chapeau, comptant son troisième et le but vainqueur à 13.44 minutes de la troisième période. Un autre joueur à se signaler pour les vainqueurs fut le jeune Marcel Dubé qui a compté le but égalisateur.

La partie a été intéressante et si le beau jeu a manqué à plusieurs reprises, l'ardeur y était et on a joué le tout pour le tout à l'exception de quelques-uns qui se sont tiré les pieds. La partie fut extrêmement rude et vous pouvez juger par vous-mêmes en regardant le nombre de punitions : 20. Les arbitres Charest et St-Pierre ont toutefois gardé le contrôle de la partie.

A part Fournier, les autres compteurs du Mont-Joli furent, dans l'ordre : Bee Lord, Nil Roy et Marcel Dubé. Pour Rimouski, ce furent Lavoie, avec deux, Jean-Louis Tremblay, Benoît Moreau, Gaston Bellavance. Rimouski était privé de son meilleur homme, Jules Bellavance. A noter aussi que Pete Gaudet n'a pas joué pour Mont-Joli.

QUILLES

NETTOYEUR PILON ENR.

	J	Moy.
Jacqueline Gagné	1	102.9

SOMMAIRE

Première période

Rimouski : Moreau 1.48

(Corbin-Desrosiers)

Rimouski : J.-L. Tremblay 6.07

Rimouski : G. Bellavance 10.15

(Desrosiers)

Mont-Joli : Lord 19.43

(M. Gagnon)

Punitions : Jean Gagnon (2), Pull Lavoie, Geo. St-Laurent, Doucet, Moreau, G. Tremblay.

Deuxième période

Rimouski : Lavoie 2.23

(G. Tremblay)

Mont-Joli : Nil Roy 2.35

(Lord-Roy)

Mont-Joli : R. Fournier 18.27

(G. Verreault)

Punitions : Moreau, Marcel Dubé, Roger Dubé, Roma Fournier, Vic Corbin, Réal Beaupré, Roy.

Troisième période

Mont-Joli : R. Fournier 1.42

Mont-Joli : M. Dubé 8.35

(Ouellet)

Rimouski : Lavoie 11.59

(Corbin-Moreau)

Mont-Joli : R. Fournier 13.44

Punitions : Jean Gagnon (3), Doucet, mineure et 10 minutes

mauvaise conduite, G. Bellavance, Marcel Gagnon, mineure et 10 minutes

mauvaise conduite.

Lancers : Rimouski : 26; Mont-Joli : 22.

Arbitres : Jeff Charest et Roger St-Pierre.

Jovette Levasseur	15	92.9
Guy Audet	12	121.2
J.-Yves Robitaille	19	116.7
Guy Imbeault	16	108.3

YVON DION

Suzanne Vézina	34	101.6
Claire Fontaine	6	93.8
Lucien Sirois	34	110.3
Bob Métivier	3	135.0
Paulo Métivier	28	123.9

COMPAGNIE DE TRANSPORT

Jeannine Côté	31	96.5
Blandine Bernier	28	96.7
Léonard Bernier	16	100.1
Valmont Côté	22	101.6
Louis Bouchard	15	121.3

LA PENSION CHOUINARD

Adèle Bénard	2	99.2
Mary Dionne	15	106.3
Bertrand Gladu	19	106.5
Ghislain Sirois	31	108.1
J.-Guy Pelletier	9	119.4

VICTOR GAUTHIER

Aline Bélanger	25	92.8
Pierrette Coulombe	25	94.7
Charles Carrier	31	90.7
Roland Côté	19	111.0
Clément Dionne	9	115.2

LE MAGASIN DU CHIC

Denise Bernier	25	105.7
Laurette St-Louis	25	82.9
Victor Bernier	9	95.0
Réginald Michaud	18	108.0
Rodrigue Gauthier	6	125.9

Les plus hautes parties de la semaine

Hommes

Armand Pelletier	218
Pat Desjardins	207
Claude Bélanger	200

Dames

Blandine Bernier	150
Anita Gagné	147
Carmen Ouellet	136



Le Corps d'Observateurs Terrestres de Rimouski,

désire offrir à tous ses membres

et à toute la population

du Bas du Fleuve,

de la Gaspésie

et de la Côte Nord

SES MEILLEURS SOUHAITS POUR

UNE ANNEE

BONNE, HEUREUSE ET PROSPERE

POUR OU CONTRE LE PERE NOEL ?

Depuis bien longtemps l'on fait le procès du Père Noël. Doit-il subsister ou disparaître? Nous faisons nôtres les opinions d'un bulletin de l'Association des Marchands Détaillants et nous vous l'offrons en guise de consultation. Nous publierons avec plaisir les réactions que ces opinions pourront susciter.

Les décorations des Fêtes sont tellement coûteuses pour le détaillant qu'il est absolument important que l'argent qu'il dépense ainsi ne serve pas de mauvaise publicité et ne risque pas de lui nuire plutôt que de l'aider.

POUR :

Dans une ville de la province, les détaillants avaient préparé leurs établissements pour les Fêtes. Les vitrines resplendissaient. Les marchands s'étaient taxés pesamment, anticipant des profits proportionnés à l'effort déployé et aux frais encourus par toutes ces décorations. Dans la plupart des vitrines, les Pères Noël souriaient

largement aux enfants, en leur montrant tous les jouets imaginables étalés à leurs pieds. Dans certains établissements, il y en avait même d'immenses qui riaient à gorge déployée à la journée longue, au grand ébahissement et plaisir des petits et des plus âgés qui se massaient pour les admirer. Ces Pères Noël mécaniques coûtaient \$1,500 de location pour trois semaines — qu'importe, le détaillant était satisfait, cette publicité était heureuse puisqu'elle attirait les foules.

CONTRE :

Un jour, cependant, une voix pieuse s'est élevée pour blâmer vertement la trop grande impor-

tance accordée au bonhomme à barbe blanche et reprocher sévèrement que l'on oublie trop que Noël est la fête de l'Enfant-Dieu.

Il n'y a pas le moindre doute que pas un seul des marchands qui exposaient fièrement dans leurs magasins un ou plusieurs Pères Noël, a cru un seul instant que le bonhomme détrônait le Petit Jésus et pourtant, le public influencé réagit désagréablement.

Tous les établissements qui portaient des Pères Noël ont été rayés automatiquement de la liste de ceux qui avaient le droit de participer à un concours de vitrines, quelque élaborés qu'en étaient leurs décorations.

Dans certains cas, les clients ont même manifesté leur préférence pour les magasins où le Petit Jésus, un peu gêné peut-être par tout ce qui se passait, leur souriait discrètement dans la vitrine.

OPINIONS DESINTERESSEES :

De notre côté, nous avons consulté quelques personnalités. Une journaliste de renom, Mme Gérard Pelletier, prononçait à CBF une causerie sur ce sujet, pendant la semaine qui a précédé Noël. D'après Mme Pelletier, le Père Noël est un personnage légendaire, pas plus dangereux que Cendrillon ou la Fée Carabosse.

A peu près tous les pays du monde le connaissent, d'ailleurs, même si c'est sous des noms différents. Il semble qu'il soit une édition moderne de saint Nicholas, dont il porte encore le costume à couleur épiscopale et même le nom en certains pays.

Le Père Noël correspond à un besoin chez les tout-petits. S'il n'existait pas, il faudrait presque le créer. Pour en avoir fait l'expérience elle-même, elle est d'avis que trop insister auprès des en-

fants sur le fait que le Père Noël n'existe pas, pourrait finir par leur faire croire qu'il en est de même pour le Petit Jésus.

Un philosophe que nous avons consulté a répondu : "Il n'y a aucun doute que la fête de Noël est trop commercialisée, mais même pour rechristianiser cette fête, je ne vois pas beaucoup le Petit Jésus dans le commerce. Ce n'est vraiment pas son rôle de servir d'agent de publicité. Ce ne serait certainement pas édifiant que l'on se serve du Petit Jésus pour mousser la vente des voitures, de la bière ou de la marmelade".

Quelle opinion partagez-vous ?

1) Celle de l'autorité sévère ?

2) Celle de Mme Pelletier ?

3) Celle du philosophe ?

Nous lirons avec plaisir vos commentaires sur ce sujet et nous en ferons part à tous nos lecteurs, la semaine prochaine.

IL FAUT ASSAINIR LES CHANSONS

En marge de la lettre ouverte de l'un de nos lecteurs nous publions ci-dessous un article de "La Croix" qui vient renforcer son opinion.

Les commentaires de René Roger, de la "Croix", de Paris, sur les chansons en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse, trouvent leur place au pays, où quarante-cinq postes radiophoniques de langue française mettent sur les ondes les mêmes "chefs-d'oeuvre" — Les chansonnettes américaines méritent des critiques similaires.

Par René ROGER

Que ce soit sur les antennes nationales ou sur celles des postes

privés de Luxembourg, Monte-Carlo ou Andorre, la chanson, cette reine populaire, prend depuis quelque temps un genre néfaste pour lequel elle n'est pas faite.

A entendre certaines d'entre elles, on pourrait être amené à douter des facultés mentales des paroliers, car il est vrai que la musique est en général, plus agréable et moins compromettante que le texte accompagnant la mélodie.

Les tendances actuelles ont même transformé ces chansons faites pour distraire en de voluptueuses incantations que toutes les antennes livrent, sans pudeur, aux oreilles du monde. Dans ce galimatias d'amours irrégulières, de sentiments bestiaux et de bonheur qui ne prône que la puissance des sens, on a peine à compter quelques chansonnettes sagement ac-

ceptables. La mode est aux choses tourmentées, vous le savez bien, des amours intellectuelles, trop "pensées" pour se contenter d'une philosophie ridiculement pure... On se donne, on se prend, on tourne la page, avec la même facilité qu'on mange et qu'on respire. La morale est un poids si lourd à traîner !

Ce qui est étonnant dans cette course au strip-tease musical (et surtout poétique), c'est que les vedettes les plus respectables se prêtent à ce petit jeu et se font l'écho de telles insanités.

On "consomme" de la chanson comme on boit, hélas ! un apéritif, par habitude. Les vedettes chantent n'importe quoi, parce que, souvent, l'éditeur paye pour cela. Et, la plupart du temps, ce "lancement" couvre une affaire "strictement commerciale, d'où le talent et la valeur sont bannis. Ce marché est alimenté par les auteurs et compositeurs, parce qu'ils espèrent tous tenir "le" succès — et il en vaut la peine. (A titre indicatif, la seule chanson : **Moulin Rouge**, a rapporté plus de 30 millions à son auteur.)

Il y aurait un appel à faire à tous les éditeurs de musique; mais, hélas ! comment les rallier à la bonne cause ? Pourtant, le "porte-

monnaie" peut très bien faire bon ménage avec une certaine dignité, lorsqu'on le veut.

Il y a surtout les vedettes, auxquelles on pourrait dire qu'elles (et qu'ils) sont les défenseurs d'un art bien délicat, parce que très populaire, et, par là, ayant une réelle influence sur la jeunesse surtout si prompt à se laisser contaminer par le germe de luxure

qui l'environne, en nos temps présents.

Leur réticence à galvauder leur talent pour des chansons qui manquent d'un minimum de qualité et de tenue pourrait suffire à modifier la tendance désastreuse des chansons actuelles.

Un gros effort à faire, mais combien nécessaire !
"LA CROIX"

Chemins de fer, urbanisme et développement industriel

Dans une allocution qu'il a prononcée la semaine dernière, devant les membres de la Chambre de Commerce de Hamilton, Ont., M. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, a déclaré que les chemins de fer peuvent apporter un élément de réponse au problème de l'embauchage dans les centres industriels en voie d'expansion, pourvu que les urbanistes veuillent bien collaborer à l'exploitation maximale des lignes ferroviaires qui les desservent. M. Gordon a fait allusion à un grand nombre de zones, à travers le pays, qui offrent tous les caractères de sites industriels, à proximité des voies ferrées, et que

l'on voit pourtant sacrifiées à l'établissement d'habitations domestiques. "Ces zones", a précisé le président, "devraient constituer une réserve sur laquelle l'industrie future puisse compter, car c'est l'industrie, en somme, qui crée l'emploi, et limiter son expansion est d'autant diminuer l'embauchage". En terminant, M. Gordon a déclaré que "tous ceux que le problème touche de près, devraient pouvoir, à la lumière de l'urbanisme, éviter les erreurs commises dans le passé et s'assurer à l'avenir que les zones résidentielles et industrielles se trouvent chacune "du bon côté de la voie".

VOUS QUI VOYAGEZ POUR AFFAIRES de QUÉBEC à RIMOUSKI

Mont-Joli - Matane - Forestville - Baie-Comeau - Sept-Iles Gaspé - Port-Menier, et aux endroits intermédiaires.

- votre temps est compté
- vous êtes soucieux d'exactitude
- vous avez besoin de confort pour arriver frais et dispos à vos rendez-vous...

Vous obtiendrez ces avantages en voyageant par

QUEBEC AIR

Vous jouirez d'une totale sécurité. Vous ferez des économies. 3 ENVOIÉES QUOTIDIENNES de Québec et de Rimouski



Départs de Québec : (Heure normale de l'est) 8h, 40 a.m. — 10h, 30 a.m. — 6h, 30 p.m. Arrivées à Rimouski : (Heure locale) 11h, 30 a.m. — 2h, 05 p.m. — 12h, 15 a.m. Départs de Rimouski : (Heure locale) 7h, 30 a.m. — 8h, 30 a.m. — 8h, 00 p.m. Arrivées à Québec : (Heure normale de l'est) 8h, 20 a.m. — 10h, 10 a.m. — 9h, 00 p.m.

Correspondance avec TCA à Québec. Consultez une agence de voyages ou appelez à Québec: 5-4665 Rimouski: 4321 Mont-Joli: Matane: 87

SERVICE DE NOLISEMENT par Douglas DC4, DC3 sur skis ou sur roues, Amphibies Canoe, Beecher et hydravion Beaver.

PASSAGERS - COURRIER - FRET RIMOUSKI - P.Q.

Conservez vos timbres

Pendant la saison des fêtes vous recevrez des quantités de cartes et de paquets affranchis de nombreux timbres. Ces timbres n'ont aucune valeur pour vous, mais ils constituent une source de revenus pour les membres de la Croix Rouge de la Jeunesse. L'an dernier, la vente des timbres usagés leur a rapporté \$175 qui furent déposés au Fonds des Enfants Infirmes et cet argent servit à fournir des lunettes à des enfants nécessiteux de la province.

Il faut 3,000 timbres pour faire une livre. Une livre vaut 40 cents. L'an dernier, on a vendu 440 livres de timbres, ce qui représente 1,320,000 timbres. C'est une masse de timbres !

La Croix Rouge de la Jeunesse vend les timbres aux anciens combattants hospitalisés, aux malades atteints de maladie de coeur et aux marchands de timbres usagés. Ne déchirez pas les timbres, mais découpez le papier tout autour, laissant une bordure d'environ un quart de pouce. Ainsi le timbre ne risque pas d'être endommagé. Les timbres sont vendus collés sur le papier, ce qui augmente légèrement le poids total. Aussi, ne décollez pas les timbres.

Veillez adresser tous vos timbres à la Croix Rouge de la Jeunesse, 3426 rue McTavish, Montréal. Votre collaboration aidera à corriger la vue d'un enfant.

PATRONS D'HONNEUR — EXPORAMA '56



M. J.-Edouard Laballe



M. Raymond Dupuis



M. J.A. Fuller

M. J.-Edouard Laballe, président, Banque Provinciale du Canada; M. Raymond Dupuis, président et directeur gérant, Dupuis Frères Ltée, et M. J.A. Fuller, président, Shawinigan Water & Power Company, qui sont parmi les patrons d'honneur de l'Ex-

porama '56, l'exposition industrielle gigantesque qui aura lieu du 5 au 15 avril prochain au Palais du Commerce de Montréal. Cette exposition, la plus spectaculaire jamais présentée à Montréal, est organisée par la Cham-

bre de Commerce de Montréal de concert avec le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce. Le but de ce "carrousel de l'industrie" est de mieux faire connaître et comprendre l'essor industriel du Québec.

LE CHOMAGE D'HIVER EST-IL INEVITABLE?

Chaque année, un ralentissement marqué de l'activité économique se fait sentir au cours des mois de janvier, février et mars. Il en résulte une augmentation du nombre des chômeurs, donc un surcroît de misère pour des milliers de familles.

Ce chômage saisonnier est-il inévitable? Peut-on le prévenir, l'atténuer au moins dans une certaine mesure?

Il tient à deux causes principales: le climat et les habitudes des consommateurs. Nous sommes en train de vaincre le climat. Autrefois, il se faisait très peu de construction en hiver. Les techniques modernes permettent aujourd'hui de poursuivre les travaux en tout temps de l'année. Le déneigement des routes donne aussi à l'industrie du transport routier l'avantage de poursuivre ses opérations pendant la saison froide. Il maintient en activité les garages, les débits d'essence et les ateliers de mécanique. Grâce au développement des sports d'hiver et à des initiatives comme celle du présent carnaval, nous pouvons maintenant compter sur un afflux touristique important même dans les mois les plus rigoureux de l'année. On a même réussi à prolonger dans une certaine mesure la saison de navigation et peut-être aurons-nous d'agréables surprises en ce domaine dans un avenir pas trop éloigné.

Il y a encore des progrès à réaliser. Aussi les gouvernements, de concert avec les associations de constructeurs et de manufacturiers, poursuivent-ils leurs recherches sur les méthodes les plus propres à faciliter l'exécution de différents travaux en hiver et à assurer du même coup aux différents corps de métiers la permanence de l'emploi. Mais le climat n'apparaît plus comme un obstacle insurmontable.

Reste à agir sur les habitudes des consommateurs. C'est l'objet d'une campagne que le Comité consultatif de Placement de Québec entreprend chaque année depuis six ans pour stimuler l'embauchage pendant les mois d'hiver et réduire dans la mesure du possible les inconvénients du chômage sai-

sonnier.

A ceux qui projettent de faire certains travaux de réfection, de peinture, de plomberie ou de décoration à l'intérieur de leur maison, de leur magasin ou de leur usine, on demande de ne pas attendre au printemps ou à l'été pour réaliser leurs projets. Ils ont tout intérêt à le faire dans les premiers mois de l'année, alors qu'il y a abondance de matériaux et de main-d'oeuvre et qu'il est plus facile de trouver des ouvriers vraiment qualifiés. Si tout le monde attend le retour de la belle saison, les entrepreneurs seront débordés et ne pourront probablement pas donner la même attention aux exigences de leurs clients.

Les travaux ne pourront pas se faire avec la même célérité.

On aurait donc tout intérêt à appuyer ce mouvement, qui prend de l'ampleur chaque année et auquel s'empresse de collaborer les mouvements, les unions patronales et ouvrières, les associations professionnelles et nombre de groupes sociaux. On contribuera ainsi à prévenir bien des misères. On fera acte de charité sociale et de prévoyance économique. Le maintien du pouvoir d'achat rejoindra sur le commerce, l'industrie et toute la collectivité. Chacun, en définitive, y trouvera son profit.

La couleur à l'école

La petite école du rang n'est plus traditionnellement rouge. Ce qui ne veut pas dire que la couleur n'a plus sa place dans l'enseignement. Bien au contraire, puisque les couleurs des écoles sont maintenant choisies dans un but précis.

Des agencements de couleurs, qui favorisent la réflexion de la lumière, préviennent la fatigue visuelle, source d'une foule de problèmes scolaires et médicaux. La couleur encourage aussi les enfants à étudier en rendant les clas-

ses plus agréables, d'aspect plus invitant.

Une classe moderne typique aura, par exemple, un plafond blanc, des murs corail, un linoléum bleu et des meubles jaune pâle. Quelle amélioration sur les murs chamois, les planchers sombres et les meubles vernis d'il y a 10 ans à peine.

L'emploi de la couleur en vue de créer une atmosphère favorable à la santé et au moral s'appelle le "conditionnement par la couleur". Les écoles font maintenant appel à des experts en ce domaine pour s'assurer que les élèves travaillent dans les meilleures conditions possibles.

Ces conditions doivent aussi être présentes au foyer puisque l'enfant y étudie après les heures de classe. Il importe que l'étudiant ait un coin tranquille pour travailler; le vivre ne saurait convenir car les distractions y sont trop nombreuses. La chambre à coucher est idéale à cette fin: on peut la décorer au goût de l'enfant pour qu'il s'y sente vraiment chez lui.

En décorant une pièce qui doit servir à l'étude, il faut tenir compte des couleurs réfléchissant différemment la lumière. La fatigue visuelle, les maux de tête et la lassitude résultent souvent d'un manque de lumière. Des études ont révélé que les enfants travaillant dans des classes où la lumière est bien distribuée apprennent plus vite et se fatiguent moins rapidement. Il en est de même à la maison. Un éclairage approprié s'impose, mais il faut aussi une peinture qui réfléchisse bien la couleur.

Le blanc prime parce qu'il réfléchit 80 pour cent de la lumière qui le frappe. L'ivoire pâle ou le crème sont presque aussi efficaces. Beige rosé, jaune citron, saumon, vert pâle et gris clair sont des teintes qui conviennent aux salles d'étude parce qu'elles réfléchissent au moins 50 pour cent de la lumière projetée sur elles. D'autre part, il faut éviter dans ces pièces le gris moyen, le bleu pâle, le rose foncé et toutes les teintes plus soutenues.

Avant d'arrêter votre choix, prenez en considération l'orientation et la grandeur de la pièce. Une pièce exposée au nord ou à l'est bénéficiera de tons chauds comme jaune pâle ou saumon. Les verts et gris, plus frais d'apparence, sont tout indiqués pour les pièces exposées au sud et à l'ouest. Les couleurs fraîches "agrandissent" aussi une pièce.

En appliquant ces principes très simples à la décoration d'une salle d'étude pour vos enfants d'âge scolaire, vous contribuerez à leur réussite en classe parce que leçons et devoirs deviendront presque un plaisir!

Bambin de 6 ans tué dans un accident en Gaspésie

A l'issue de l'enquête tenue au Palais de Justice de Ste-Anne-des-Monts par le Dr Delphis Miville, de Cap-Chat, coroner du district de Gaspé, relativement à la mort d'un jeune enfant de 8 ans, Denis St-Laurent, fils de M. et Mme Louis St-Laurent, qui fut tué sur la route, le 24 décembre au soir. Albert Boucher, 26 ans, de Mont-Albert, qui conduisait la voiture que heurta le bambin, a été tenu responsable de l'accident. Les jurés dans cette cause étaient MM. Borromée Litalien, Arthur-C. Trépanier, J.-Albert Pelletier, Léopold Fournier, Omer Levasseur et le notaire L.-P. Langelier.

L'enquête était conduite par le détective Lucien Bélanger, du service judiciaire, de Rimouski.

Souhais de la Féd. des Professeurs et des Institutrices du diocèse



Puisse le grand jour de la Nativité du Divin Enfant rallier les esprits et les coeurs de bonne volonté vers le but primordial de l'éducation: "L'enfant", qui doit avant tout faire la gloire de Dieu, et sûrement le bonheur et le mérite de ceux qui auront accompli courageusement les responsabilités de son éducation.

A tous ces responsables de l'éducation de l'enfant, nous sommes heureux, qu'au moins une fois l'an, les Fêtes nous permettent de leur exprimer en toute sincérité nos meilleurs souhaits de Bonne et Heureuse Année, dans la Paix, la Justice et la Charité.

Oscar Carrier, président.

Pour les Fêtes
"Ca ravigote"

EN BOUTEILLES SEULEMENT

ACHÉTEZ-EN AUJOURD'HUI, POUR TOUTE LA FAMILLE!

A VENDRE

Epicerie-restaurant avec logement à vendre, situé aux limites des Trois-Rivières. Pas de compétition. Belle opportunité d'avenir pour parents voulant très bien établir leurs garçons ou leurs filles. Proposition avantageuse à personne responsable. Raison de vente: maladie et autres commerces. Ecrire a case postale 691, Trois-Rivières.

Seagram's V.O. Golden Gin

Servez Seagram en toute confiance

Seagram's "83"

A TOUS NOS CLIENTS
ET
A LA POPULATION EN GENERAL

nous offrons
NOS MEILLEURS VOEUX
POUR UNE NOUVELLE ANNEE
remplie de

joie, santé, bonheur
et prospérité

Banque
Canadienne Nationale

A. PERUSSE, Gérant.

Matane

MEILLEURE QU'UNE ASSURANCE, LA SOBRIETE AU VOLANT.

Pain sandwich "Nouvel An"

UNE ANNEE EST REVOLUE
VIVE LA NOUVELLE ANNEE

Le premier jour de l'année fut d'abord célébré à différentes dates en différents pays. Ce n'est qu'en 1751 que l'Angleterre adopta le calendrier grégorien qui établit le premier janvier comme premier jour d'une année nouvelle. Mais, dès les temps anciens, ce fut une journée consacrée aux réjouissances et à l'échange de cadeaux. Même de nos jours, le premier de l'an est plus généralement célébré que la Noël dans la plupart des pays européens. A cette occasion, on cuit et on échange des gâteaux spéciaux et des pâtisseries traditionnelles. Pour fêter dignement le jour de l'An, chacun se fait un plaisir d'apprêter des goûters tout-à-fait spéciaux — alors que diriez-vous d'un pain sandwich "Nouvel An"? On peut le confectionner à l'avance et le déposer au réfrigérateur jusqu'au moment de le servir. Il est parfait pour les goûters de vos réceptions, car en plus d'être très décoratif il est absolument délicieux.

PAIN SANDWICH

"NOUVEL AN"

- 1 petite boîte de thon
 - 3 c. à table de sauce tartare
 - ¼ c. à thé de poivre
 - ½ c. à thé de sel
 - 1 tasse de fromage fort canadien râpé
 - 2 c. à table de pimento haché
 - 2 c. à table sauce à salade
 - ¼ c. à thé de poivre
 - 2 oeufs cuits dur, finement hachés
 - olives noires, finement hachées
 - 1 c. à thé de moutarde préparée
 - 2 c. à table de pimienta haché
 - ¼ c. à thé de poivre
 - ½ c. à thé de sel
 - 3 ppts de 4 oz. de fromage à la crème
 - ½ à ¾ tasse de lait ou de crème douce
 - 1 pain enrichi non tranché, de la veille
- Bien égoutter le thon et le placer dans un bol. Ajouter la sauce tartare, le poivre et le sel et bien mélanger. Mettre de côté. Dans un autre bol, déposer le fromage râpé, le piment, la sauce à salade,

le poivre et le sel. Mêler parfaitement. Recouvrir de la troisième tranche de pain. Y étendre la salade aux oeufs et recouvrir de la dernière tranche de pain. Garnir les côtés et le dessus du pain avec le fromage à la crème amolli, réservant un peu de ce fromage pour décorer d'une façon appropriée. Teinter le reste du fromage avec du colorant végétal jaune, rouge et vert. Presser ce fromage dans un tube à décorer et forcer le fromage à l'extérieur du tube pour écrire les mots "Bonne Année" et façonner la garniture sous forme de petites cloches.

Le Centre Marial Canadien VOUS SOUHAITE UNE Heureuse et Sainte Année

Que nous réserve 1956? Dieu le sait. N'oublions pas qu'il nous appartient à chacun que cette nouvelle année soit la plus belle et la plus féconde de notre vie. La divine Providence nous accordera à chacun les grâces dont nous avons besoin pour grandir en sainteté et mieux atteindre notre fin dernière: à nous de profiter de ces grâces, de n'en perdre aucune.

Cette nouvelle année sera, du point de vue spirituel, ce que nous aurons voulu. Certes, il ne nous appartient pas de deviner les événements de ces prochains douze mois; nous ne pouvons prévoir toutes les joies ou les catastrophes dont seront chargés ces douze mois qui viendront: Dieu conduit le monde comme Il l'entend. Et personne ne peut prévoir les inondations, les ouragans, tous les fléaux qui peuvent surgir au cours d'une année. Le grand Maître, c'est toujours Dieu, et les forces de la nature sont entre ses mains.

Mais, d'un point de vue spirituel, nous pouvons être assurés que cette prochaine année sera un trésor pour el ciel, si nous le voulons. Et qu'arrivent des événements heureux ou des croix, nous savons que nous pouvons faire profiter les uns et les autres à notre sanctification, si nous le voulons.

A vous, chers lecteurs, le Centre Marial Canadien, grâce à la si bienveillante collaboration des journaux, depuis plus de huit ans, peut encore vous présenter à l'aube de l'Année Nouvelle ses vœux les plus fervents. Que cette Année marque pour chacun de vous une

montée, dans la lumière, un succès dans la prospérité matérielle, si Dieu le veut, une pleine réussite spirituellement, pourvu que vous le vouliez aussi. Le succès de chacune de nos vies nous appartient en propre: Dieu ne force jamais notre libre volonté.

Nous avons tous vu ce que les quinze dernières années ont apporté au monde: à nous, éclairés par ces événements universels, de nous tourner une fois pour toutes du côté de Dieu, pour que sa miséricorde nous ouvre par Marie Reine de la paix, ses entrailles de bonté. A nous, par notre pureté, de faire que le monde devienne plus respirable, et que les propagandes de vice cessent leurs ravages. A nous, par notre charité, de faire qu'il y ait plus de bonheur sur la terre, et que les déshérités de la vie puissent eux aussi goûter un peu plus de joie et de réconfort. A nous, par notre humilité, de faire que l'orgueil et l'esprit d'indépendance soient en régression, afin que le message de la Crèche puisse enfin toucher le coeur de tous.

A nous d'aimer davantage notre Mère la Sainte Eglise, afin de par-tout al représenter comme des fils soumis et aimants, et de ne jamais, par nos lâchetés et nos manquements, faire qu'une seule âme se détourne de la foi. A nous d'imiter mieux Jésus, Marie et Joseph, la Sainte-Famille, et de faire que nos foyers soient vraiment des cénacles de joie, de paix, de pureté et de vie intérieure. A nous de forger nous-mêmes, par notre ferme volonté, cette année nouvelle. Pour le reste, abandonnons-nous avec confiance au Seigneur qui sait bien tout ce qu'il nous faut. Le Centre Marial Canadien vous offre ses vœux plus ardents que jamais, demandant à Dieu pour chacun de vous un véritable coeur d'apôtre et de saint, prêt à toutes les tâches apostoliques que le Saint-Père et nos Evêques attendent de nous. Recherchez avant tout le Royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. C'est Jésus qui l'a promis. Heureuse et Sainte Année.

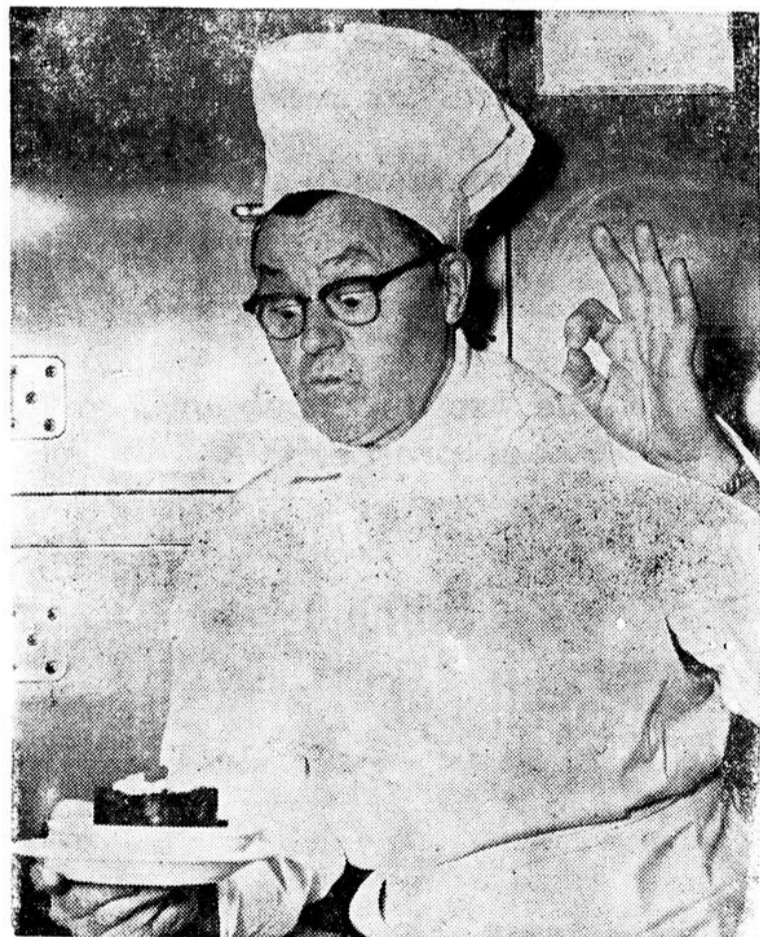
Pensées

Moins nous mettons de désintéressement dans un service que nous rendons, plus nous exigeons de reconnaissance.

La chose la plus importante à toute la vie, c'est le choix du métier: le hasard en dispose.

(Pascal)

Il n'y a point d'accommodement avec la conscience. (Saint-Simon)



Le chef Joseph F. Nellis, instructeur du service des wagons-restaurants du Canadien National, est un cuisinier qui sait apprécier les bonnes choses. Et c'est avec un air de chef satisfait aussi qu'il exhibe dans la vignette

ci-dessus un délicieux plum-pudding tiré cette année à 21,000 exemplaires car les bouches sont fines et les voyageurs nombreux!

(Photo Canadien National)

Madeleine Caron parle de:

L'air de fête

VOUS SAVEZ bien que les fleurs, les lumières, font partie des fêtes et des réjouissances. On n'imagine pas une exposition, une grande foire sans du soleil le jour et beaucoup de lumières le soir.

Nous ne pouvons pas toujours compter sur le soleil au moment des fêtes mais grâce à Dieu nous avons la belle neige blanche qui met sa clarté partout même quand le soleil se couche. Il y a aussi l'électricité qu'on peut employer comme dans les pays chauds on emploierait les fleurs, des fleurs qui ne fanent pas.

Il est bien difficile de décider ce qui donnerait le meilleur résultat. Il y a tant de façons de décorer non seulement l'arbre mais la maison et ses alentours. Certains s'en tiennent aux ampoules multicolores; d'autres aiment l'effet plus discret donné par une seule couleur, le vert pâle, par exemple. Il a aussi les projecteurs placés ici et là qui, eux, jouent le contraste des ombres et du mystère. Il y a encore les petites lumières qui clignotent à la façon des mouches à feu, sont gaies comme les feux follets de nos légendes canadiennes.

Vous voyez qu'il y a l'embarras du choix!

Si vous pouviez vous arranger avec vos voisins et faire en sorte que vos décorations et les leurs s'harmonisent et se complètent, vous en auriez bien plus que pour votre travail et si d'autres font comme vous, tout votre patelin aura un air de fête, probablement de conte de fées.

Par exemple, les arbres de Noël qui se répètent peuvent donner l'impression d'être tous un régiment à la parade au lieu d'arbres isolés parce que l'un fait simplement compétition à l'autre. Et puis il y a la crèche! Faites-en donc une. Mais une très belle, qui soit le point de ralliement pour le voisinage. Les enfants pourraient y chanter les airs de Noël et tout le monde y gagnerait à penser à Lui dont c'est l'anniversaire de naissance. Ça fait du bien de croire ensemble, coude à coude.

Chaque foyer, chaque famille a ses traditions et sa façon de décorer. C'est tant mieux. On ajoute quelque chose; chaque année les guirlandes sont plus décoratives, les ornements plus nombreux. Cela forme un trésor qui devient plus précieux chaque fois qu'on l'utilise.

Mais avez-vous des plantes de maison?

Vous savez, elles sont très jolies et décoratives, quand elles sont groupées dans une boîte sous une fenêtre. On les apprécie aussi bien du dehors que du dedans. Pour la circonstance, vous pourriez y mettre aussi de minuscules boules de toutes les couleurs sans toutefois les transformer en pâle copie de l'Arbre lui-même.

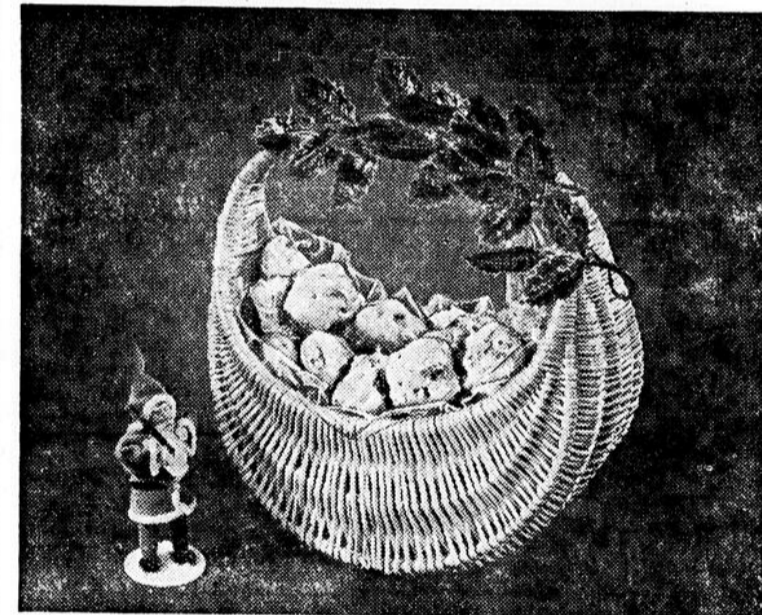
Un autre effet et qui pourrait rester même quand toutes les décorations de Noël seront remises jusqu'à l'année prochaine, c'est celui des petites, des minuscules ampoules clignotantes. C'est comme des éclairs, ou des flammèches! C'est moins que rien et pourtant comme c'est joli! Les plantes s'en trouveraient d'ailleurs très bien!

Tous droits réservés

Lorsque la tuberculose est arrêtée dans ses progrès, nous ne savons jamais exactement le nom de la personne qui en profite; tout ce que nous savons c'est qu'il y a moins de malades qu'il y en avait auparavant. Au Canada, dix mille

nouveaux cas de tuberculose se déclarent chaque année. Sans doute, est-ce beaucoup trop. Alors, faisons immédiatement quelque chose. Aidons nos ligues antituberculeuses à mieux combattre le fléau. Achetons des timbres de Noël.

UN CADEAU FAIT À LA MAISON



Recette de Louise Ogilvie, table dressée par Eaton

Il n'y a pas de cadeau plus délicat que celui qu'on fabrique soi-même et en voici un qui sert à deux fins — les délicieuses galettes Hermites dans un panier des plus attrayants.

La personne qui recevra ce cadeau ne se rappellera pas seulement des merveilleuses galettes mais pensera aussi à vous chaque fois qu'elle se servira du panier — pour le pain, les biscuits ou comme centre de table avec fruits ou fleurs.

Quant aux galettes Hermites, elles sont si faciles à faire grâce à un mélange à gâteau aux fruits! Si faciles à faire et si bonnes que vous feriez aussi bien d'en préparer une fournée pour vous-même en même temps.

Galettes Hermites

- 1 paquet de mélange à gâteau aux fruits
- 1 c. à thé d'épices mélangées
- 8 onces d'eau
- ½ tasse de farine à tout usage, enrichie de vitamines

fruits mêlés et les raisins contenus dans les enveloppes et mélanger jusqu'à ce qu'ils soient tous uniformément distribués, puis ajouter graduellement la farine pour épaissir la pâte.

Vider le contenu sec d'un paquet dans un bol à mélanger; mélanger les épices. Ajouter l'eau en brassant. Ajouter les

laisser tomber par pleines cuillerées à thé sur une tôle graissée et cuire au four à 375° F. durant environ 15 minutes (légèrement dorées). Recette de 75 galettes.

RAOUL FAFARD, C.R.
AVOCAT

Téléphone: 69 — Case postale 100
207 St-Jérôme — MATANE

L.-de-G. BELANGER

7, rue Bon PASTEUR, MATANE.

annonce à la population de Matane et des environs la réouverture de son atelier de ferblanterie. Réparations, ouvrages généraux au No 7, rue Bon Pasteur.

SERVICE PROMPT ET COURTOIS

Dr MAURICE PIUZE

Heures de bureau:
2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.
Le soir: bureau le lundi, mercredi et vendredi.

124 Ave. St-Jérôme — MATANE

Dr Claude D'Amours

CHIRURGIEN - DENTISTE
rue Soucy - Téléphone: 805
MATANE

Heures de bureau: 9hrs à 12hrs a.m.—1h.30 à 5hrs p.m.
Samedi: 9hrs à 12 hrs. — Le soir sur appointment.

JEAN LABEL, L.S.C., C.A.

Comptable agréé
Chartered Accountant
145 Ave St-Jérôme — Téléphone: 130
MATANE

RODRIGUE COTE

NOTAIRE
Heures de bureau:
9h. a.m. à 12h. — 1.30h. pm. 5h. p.m.
Palais de Justice — MATANE

L. THIBAUT & FRERES

Représentants de
GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD
Pontiac, Buick, Camions G.M.C.
Pièces de rechange G.M.C.

RESTAURANT RENDEZ-VOUS

REPAS A TOUTES HEURES
Spécialités: Smoked meat, spaghetti italien
hot-chicken et Bar-B.Q.
212 Ave St-Jérôme MATANE Tél.: 665-6877

Funérailles de M. Ph. Gagnon

DE ST-DONAT

Un citoyen bien connu et estimé de St-Donat, M. Philippe Gagnon, est décédé, le 5 décembre 1955, à l'âge de 65 ans et 7 mois, après une longue maladie soufferte avec résignation.

Le défunt était originaire de St-Joseph de Lepage et demeurait à St-Donat depuis 44 ans.

Outre son épouse, Mme Alphonsine Castonguay, il laisse dans le deuil 13 enfants et leurs conjoints, soit ses fils et filles, gendres et brus: M. et Mme Robert Gagnon, de La Rédemption, M. et Mme Henri Gagnon, de St-Donat, M. et Mme Pierre-Paul Gagnon, de Ste-Luce, MM. Maurice et Philippe Gagnon, de St-Donat, M. et Mme Ls Caron (Marie-Ange), de Padoue, M. et Mme Anatole Dechamplain (Anne-Marie), de Ste-Luce, M. et Mme Robert Chouinard (Jeanne) de Pointe-Lebel, la Rév. Soeur Marie-de-St-Sylvain (Simone), de la Congrégation du St-Rosaire, M. et Mme Tancrede Asselin (Rita), de Ste-Flavie, M. et Mme Léonard Roussel (Yvonne), de St-Joseph de Lepage, M. et Mme Bertrand Demers (Cécile), de St-Donat, M. et Mme Roger Bernier (Gabrielle), de La Rédemption; il laisse aussi une soeur, Mme Georges Dubé (Adèle), de la Maison N.-D. des Anges, à Trois-Pistoles, ainsi qu'un frère et une belle-soeur, M. et Mme Napoléon Gagnon, de St-Joseph de Lepage.

Lui survivent également ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Albert Castonguay, des Boules, M. et Mme Matthieu Castonguay, de Padoue, M. et Mme Thomas Pineault, des Boules, M. et Mme Jos. Caron, de St-Damase, M. et Mme Wilfrid Lévesque, de Price, Mme Michel Crispo, d'Ancienne-Lorette, Mme Arthur Castonguay, de Hull, Mme Ovide Castonguay, de Dover, N.H., et Mme Joseph Gagnon, du Lac-Humqui; il laisse aussi 47 petits-enfants et un grand nombre de neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 9 décembre, à 9 heures a.m., à St-Donat, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Simon Amiot qui officiait également au service.

La croix était portée par M. Etienne Caron, maire de la paroisse, tandis que les porteurs du cercueil étaient MM. Philius Bouchard, Rosario Paquet, Pierre Saucier, tous trois marguilliers, ainsi que MM. J.-Bte Heppell, Onésime Dechamplain et Hormisdas Paquet.

Le regretté disparu faisait partie de la Fraternité du Tiers-Ordre depuis dix ans, et membre de la Ligue du Sacré-Coeur ainsi que du Cercle Lacordaire.

N'IMITEZ PAS LA MARMOTTE

L'hibernation dans un espace chaud et probablement privé d'air convient à la marmotte et aux écureuils. Mais les êtres humains ont besoin, l'hiver, d'air pur et d'exercice. Même les personnes âgées doivent faire des promenades à l'extérieur, chaque jour que le temps le permet. Sur un sol enneigé, on portera des semelles en caoutchouc munies de crampons. La canne rend la marche plus facile.

NOUVEAU DE PARIS
"CRÈME PÉDESTRE"
POUR LE MAL DE PIEDS

TRANSPHANTATION
MAUVAISE ODEUR
PIEDS BRÛLANTS
IRRITATIONS
CREVASSES
AMPHOSES
INFLAMMATION
PIEDS GONFLÉS
DÉMANGEAISONS
ENGÈLURES

\$2.00 LE TUBE
ÉCRIVEZ À
BOITE POSTALE # 58 STATION N-MONTREAL

Chartre, Samson, Beauvais, Belair & Cie

Comptables Agréés
Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski — Val d'Or
54, Ave de la Cathédrale - Tél.: 2775 - RIMOUSKI.
BENOIT SYLVAIN, C. A. - TELESPHORE TREMBLAY, C. A.

Dr PAUL SARRASIN

Chirurgien-orthopédiste
227 St-Jérôme, - Edifice Richard - Tél.: 1055

Spécialité: fracture et maladie des os.

Heures de bureau:
2h p.m. à 4h. p.m. — 7h. p.m à 8h pm
Le soir sur appointment

J.-ARTHUR DESJARDINS (Inc.)

Assurances Générales

Edifice de la gare - - - Téléphone: 971
MATANE

LUCIEN MERCIER, C.A.

Comptable agréé—Chartered Accountant
Syndic licencié—Licensed Trustee
Bureau: Edifice de la Gare - Téléphone: 602
Résidence: 31 D'Amours — C. P. 409
MATANE

Téléphone: 287 MATANE 40, rue Soucy

BELANGER AUTOMOBILES ENR.



VENDEUR AUTORISÉ
FORD — MONARCH — TRACTEUR
Pièces de rechange—Gros et Détail

La Compagnie d'Assurance-vie Crown-Life

Antoine Harrison
Assurances générales

4, rue Dionne, MATANE Tél. 1015

BENOIT FILLION

NETTOYEUR
Satisfaction garantie
Téléphone: 875 - 40 St-Georges
MATANE

FERNANDO LEMIEUX

B. A., L. L. L.
AVOCAT

Tél.: 121 Case postale 55
227, Avenue St-Jérôme, - MATANE.

CARNET MONDAIN

— M. Ronald Singer, de Montréal, était récemment en notre ville.

— M. Robert Carrier, de Québec, était en notre ville, ces jours derniers.

— Mlle Gertrude Otis, de Montréal, était dans sa famille, ces jours derniers.

— M. Adrien Côté, étudiant à l'Université Laval, de Québec, est présentement dans sa famille pour la période des fêtes.

— M. et Mme Adélarde Carrier, de Québec, sont présentement en notre région.

— MM. Antoine et Julien Dion sont de retour d'un voyage à Québec et Montréal.

— M. Georges Gendron, étudiant en art dentaire à l'Université de Montréal, est présentement dans sa famille, chez Mme Georges Gendron.

— M. et Mme Gérard Gagné, de Montréal, ainsi que Mlles Georgette et Marie-Paule Fournier, de Ville LaSalle, étaient, récemment, en visite chez M. et Mme Georges Fournier.

— M. Réal Baillargeon, de Montréal, était en notre ville, ces jours derniers.

— M. et Mme René Ste-Marie sont de retour d'un voyage à Longueuil.

— Mlles Christiane et Michelle Provost, de Montréal, sont présentement en visite chez M. et Mme Armand Desrosiers.

— M. et Mme Claude Routhier, de Rimouski, passaient la fin de semaine à Matane, les invités de quelques amis.

— M. Ghislain Dugal, étudiant à l'Université d'Ottawa, est présentement dans sa famille.

— M. Louis-Georges Fortin, de Montréal, et M. Clément Fortin étaient dans notre ville, ces jours derniers.

— Mlle Charlotte Desrosiers, étudiante à Québec, est présentement dans sa famille.

— M. M. Richard, de Montréal, et M. Alain Bernier, de Québec, sont présentement dans leur famille, chez M. et Mme Adéodat Bernier.

— Mlle Rolande Charest, de Rivière-du-Loup, est présentement en visite chez M. et Mme Willie Bélanger.

— M. Jacques Gagnon, étudiant à Montréal, est présentement dans sa famille.

— M. et Mme Léo Lévis, de Lowell, Mass., sont présentement chez M. et Mme Raoul Desjardins.

— M. et Mme Réal Paradis, de Montmagny, étaient en visite chez M. et Mme Jean Savard.

— Mlle Rose-Aimée Savard, de Québec, a passé quelques jours à Matane.

— M. Edgar Harrison est de retour dans sa famille après avoir passé quelque temps à La Tuque.

— Mme Guy Lalonde, de Québec, était en notre ville, dernièrement.

— M. Benoit Bernier, de Québec, est présentement en notre ville.

— M. Paulo Boulay, de Paspébiac, était récemment dans sa famille.

— M. Marc Michaud, de Québec, est présentement en notre ville.

— Mlle Madeleine Lefrançois, institutrice au pensionnat St-Paul, de Ste-Anne-des-Monts, est présentement dans sa famille.

— M. Joseph Lefrançois, de Shelter-Bay, est présentement dans sa famille.

— Mlle Louise Boulay est présentement chez des amis, à Sept-Îles.

— Mlles Paule et Ginette Otis, étudiantes à Québec, sont présentement chez leurs parents, M. et Mme Robert Otis, pour la période des fêtes.

— Mlle Madeleine Lefrançois passe la fin de semaine à Rimouski, l'invitée de M. et Mme François Langlois.

— M. et Mme Roger Boutin, de St-Joseph de Beauce, étaient récemment en notre ville.

— Mme Jules Otis est de retour dans sa famille après quelques semaines à Montréal.

— M. Roger Grondin, de Rivière-du-Loup, était en notre ville, ces jours derniers.

— M. et Mme Fernand Chassé de Sept-Îles, sont présentement en visite chez M. et Mme Onias Chassé.

— M. Jean-Serge Desrosiers, étudiant au Séminaire de Rimouski, est présentement dans sa famille.

— M. Jacques Desrosiers, étudiant à l'Université Laval, de Québec, est actuellement dans sa famille.

— M. Alain Langis, étudiant à Ottawa, est chez ses parents, le Dr et Mme Langis, pour la période des fêtes.

— M. Réginald Richard, étudiant en art dentaire, à Montréal, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Hector Richard.

— M. et Mme Roland Bilodeau sont présentement en visite chez M. et Mme Charles Dugas.

— M. et Mme Roger Fradette, de Sherbrooke, sont actuellement à Matane.

— M. Guy Thibault, étudiant à Québec, est présentement chez ses parents, M. et Mme Léandre Thibault.

— M. et Mme Geo.-Henri Bernier, de Murdochville, étaient en notre ville, dernièrement.

— M. Marcel Lévesque, étudiant à Montréal, est présentement dans sa famille.

— MM. Marc Lévesque et Denis Cloutier étaient en notre ville, ces jours derniers.

— M. Bernard Levasseur, de Québec, est présentement dans sa famille.

— Mlle Ruth Paradis, étudiante à Lotbinière, est présentement dans sa famille.

— M. Théo. Levasseur, de Montréal, est en visite chez M. et Mme Hector Levasseur.

— M. Lucien Rioux, de Québec, est dans sa famille pour quelque temps.

— Mlle Huguette Quirion, de Québec, est présentement en notre ville.

— M. Albert Rioux, de Québec, est chez sa mère, Mme L.-G. Rioux.

— Mlle Isabelle Gagnon, également de Québec, passe quelques jours chez Mme L.-G. Rioux.

— M. Jean Leclerc, de Chicoutimi, est à Matane pour quelques jours.

— Mlle Pierrette Bélanger, d'Ottawa, est présentement dans sa famille.

Annonces classées

MAISON A VENDRE. Pour informations, s'adresser à M. Jean-Louis Gauthier, tél. 944-W.

A VENDRE: maison située à 14, rue Thibault, Matane, près de l'hôpital, 10 pièces. Pour visiter, s'adresser à M. Geo. Simard, 16, rue Thibault, tél. 941, Matane.

A VENDRE: maison de 26 x 28, terrain de 45 x 50 compris. Cause de vente: départ. S'adresser à Claude Fortin, Matane-sur-Mer, tél. 573-w.

A VENDRE: bungalow situé avenue des Ursulines, face au terrain de jeux, système à air conditionné, 10 pièces. Téléphoner à 986-S-2.

A VENDRE: maison située rue St-Georges. Téléphoner à 516-W.

A VENDRE OU A LOUER: local pour entrepôt ou commerce, situé à 66, St-Christophe. S'adresser à la Boulangerie Pelletier, Matane.

A VENDRE: un mobilier de cuisine à prix très avantageux. Pour tout renseignement, s'adresser par téléphone à 547.

LOGEMENT A LOUER
4 pièces, avec chambre de bain. 10, rue Bernier, tél. 959.

A LOUER: logement de 5 pièces, chauffé, libre immédiatement. Téléphoner à 725.

A LOUER: logement de 3 pièces. S'adresser par téléphone à 1063-W.

DEMANDE IMMEDIATEMENT: détaillant Rawleigh dans Matane. Ecrivez Rawleigh's, Dept. L-552-19, Montréal, P. Q.

A VENDRE
POELE McCLARY
combiné au bois et à l'électricité, à l'état de neuf. S'adresser à M. Charles Desrosiers, 20 rue D'Amours, tél. 226, Matane.



THERRIEN
Fourrures Enr.

MAISON RESPONSABLE
ESSENTIELLEMENT CANADIENNE FRANCAISE
VOUS OFFRE
SES SPECIAUX DES FETES



Seal brun ou noir 90.00
VALEUR DE 225.00 POUR

Dos mouton Perse gris 289.00
VALEUR DE 750.00 POUR

Pattes de mouton long 129.00

Dos mouton noir 289.00
VALEUR DE 560.00 POUR

Flanc rat-musqué 179.00
TEINT VISON LONG - à compter de

Flanc rat-musqué 169.00
NATUREL — à compter de

Loutre — premier choix 590.00

Phoque Saphari 575.00

Castor canadien 369.00

AINSI QU'UNE SELECTION DE FOURRURES
CONVENANT A TOUTES LES BOURSES

Salle 3 — Hôtel Bernier
MATANE
Tél. 182

